

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

LUTTE
OUVRIÈRE
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2055 - 21 décembre 2007 - prix : 1 € - DOM 1,50€

Hebd

De la crise financière à la catastrophe sociale ? **Refusons de payer pour ce système fou**



Sans-logis

**Les interventions policières
ne remplacent pas les logements**

p. 4



Sommaire

Leur société

- p. 4 ■ Police contre sans-abri
■ Le gouvernement et le logement social
■ L'aide au logement
- p. 5 ■ Public - privé : il faut augmenter tous les salaires
■ Le taux du livret A
- p. 6 ■ Sans-papiers : non à la délation
■ Agglomération lyonnaise : contre l'expulsion de lycéens
- p. 7 ■ Le travail du dimanche
■ Carrefour condamné
■ Notre camarade Jeanne Clertant
- p. 11 ■ Maisons-Alfort : mobilisation contre une expulsion
■ Le nouveau divorce devant notaire
- p. 12 ■ Suppression des subventions à l'observatoire des prisons
■ L'armée hors des écoles !
■ Le renforcement du contrôle technique automobile

Tribune

- p. 6 ■ Une mascarade d'indignation qui cache mal le soutien aux dictatures !

Dans le monde

- p. 8-9 ■ Grande-Bretagne : Un désengagement d'Irak ? Un footballeur menacé d'expulsion
■ Allemagne : salaire minimum et salaires de misère
■ Grèce : grève générale sur les retraites
- p. 10 ■ Palestine : l'aide européenne
■ Chili : il y a un siècle, le massacre des mineurs de Santa Maria de Iquique
- p. 16 ■ La crise financière s'approfondit
■ La flambée des prix des produits alimentaires dans le monde

Dans les entreprises

- p. 12 ■ SNCF - Limoges
■ Fagor Brandt - Saint-Jean-de-la-Ruelle (Loiret)
- p. 13 ■ Continental - Sarreguemines (Moselle)
■ Hôpital de la Timone (Marseille)
■ Auxiliaires de vie de Lorient
■ Alcatel - région parisienne
- p. 14 ■ Collecte des ordures ménagères - Tours
■ DDE - Grenoble
■ EDF-GDF - Saint-Chamond (Loire)
- p. 15 ■ France Télécom - Equant-Rennes
■ Stress collectif à France Télécom
■ Corbeil-Essonnes (91)

• Challenges veut « réhabiliter » Marx

L'hommage du vice à la vertu ?

Quel journal expliquait le 6 décembre dernier que le marxisme donne « la meilleure explication du capitalisme d'aujourd'hui » ? Et quelle personnalité dans quel périodique y affirme : « Je serai toujours marxiste » ? Ce n'est ni Arlette Laguiller, ni *Lutte Ouvrière*. Ce journal, c'est le très pro-capitaliste magazine économique *Challenges*, et la personnalité, c'est – qui l'eût cru ? – Alain Minc, ex-patron de Saint-Gobain, de Air Industries et grand prêtre du libéralisme et de la déréglementation.

Alain Minc reste bien évidemment un fervent soutien de Sarkozy et n'a pas entamé une reconversion politique. Pascal Lamy, directeur de l'OMC (Organisation mondiale du commerce), pas franchement soupçonné non plus de dérive bolchevique, affirme lui aussi dans le même magazine : « *Personne depuis [Marx] n'a inventé une analyse de la même importance. Même la globalisation n'est qu'une étape du capitalisme de marché telle que Marx l'avait imaginée.* » Il semble que certains économistes, à qui *Challenges* donne la parole, soient inquiets des dérives financières du capitalisme et voient dans les crises, comme celle des subprimes, un signal d'alarme.

Il est incontestable que les travaux de Marx sur le capitalisme fournissent, comme le dit Lamy, encore lui, une parfaite « *boîte à outils intellectuelle pour analyser le capitalisme de marché d'aujourd'hui.* » Et que Marx avait « prévu », comme l'écrit dans la même revue un autre économiste, « *la montée de l'individualisme, la concentration du capital, la marchandisation du monde, la prolifération de l'industrie financière.* » D'où cette remarque savoureuse, dans *Challenges* toujours, de l'éco-

nomiste Pierre Rosanvallon, qui appelle la gauche à « *revenir marxiste pour décrypter avec précision les nouveaux modes de production et d'organisation* » ! Et en effet, en deux siècles de capitalisme, tous les économistes bourgeois qui se sont succédé ont été bien incapables de donner une analyse du système capitaliste qui soit à la

hauteur de celle de Marx, et ceux d'aujourd'hui sont toujours contraints de s'y référer.

Mais ce marxisme que ces économistes veulent « réhabiliter » est évidemment une version « light », bien débarrassée de ses aspects révolutionnaires. Ils voudraient que Marx n'ait été qu'un chercheur génial, dont les travaux ne serviraient qu'à comprendre l'économie, l'histoire ou la philosophie. Minc affirme même que : « *Sans le communisme, il serait considéré comme le penseur absolu.* »

Eh bien, ne leur en déplaise, Marx n'était justement pas un savant désireux

de laisser son nom dans les manuels d'économie, c'était un révolutionnaire, un militant qui étudiait les rouages du capitalisme afin de fournir des armes à la classe ouvrière pour le renverser.

Et c'est bien cette analyse marxiste du capitalisme, à laquelle ils rendent hommage, qui démontrait la nécessité pour l'humanité de mettre fin à ce système pour aller vers le communisme.

Alors qu'ils se méfient. Tous les lecteurs de Marx ne sont pas des économistes bourgeois, il y a encore beaucoup de gens capables de lire Marx et de reprendre ses conclusions.

Pierre VANDRILLE

• Rachat d'actions par les entreprises

Quand la finance se mord la queue

Standard et Poor's, respectable organisme de cotation boursière, vient de calculer que, depuis trois ans, les grandes sociétés américaines ont dépensé 1318 milliards de dollars pour racheter leurs propres actions, alors qu'elles n'avaient consacré que 1 276 milliards de dollars aux investissements. Standard et Poor's, pourtant peu suspect de gauchisme, note également que le montant annuel de ces rachats d'actions dépasse en 2007 le budget total de l'assurance médicale aux États-Unis.

La plupart des grandes entreprises cotées en bourse opèrent ce genre de rachat, car elles affrontent un angoissant problème : que

faire des bénéfiques qui augmentent sans cesse ? Dans certaines conditions il y a mieux à faire, et plus rentable, que de tout distribuer directement aux actionnaires. En rachetant et en détruisant une partie de ses actions, un groupe diminue le nombre total de ses actionnaires et donc augmente la part qu'il verse à chacun. De plus, aux États-Unis, le rachat d'actions est moins imposé que la distribution de dividendes, ce qui rentabilise les opérations de rachat.

En France la loi a été modifiée en 1998 pour rendre les rachats d'actions plus faciles. Dans tous les cas, l'augmentation du dividende versé est censée

rendre l'action plus « attractive » et donc faire monter son cours. Dans l'affaire, la fortune des actionnaires aura augmenté sans qu'aucune richesse nouvelle ne soit créée. Au contraire même, le peu d'argent consacré aux investissements productifs implique plutôt le contraire.

Cela n'empêchera pas les admirateurs du capital, intéressés ou pas, de confondre l'augmentation de la richesse des capitalistes avec l'augmentation de la richesse de la société. Alors que, depuis des années, l'une est en raison inverse de l'autre.

Paul GALOIS

LUTTE OUVRIÈRE

(Union Communiste (Trotskyiste)
membre de l'Union Communiste Internationaliste)

L'Union Communiste trotskyste qui publie *Lutte Ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 – Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. – Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 – 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. – Commission paritaire des publications n° 1009 I 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. *Lutte Ouvrière* (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière sur Internet :

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Téléphone : 01 48 10 86 20
Télécopie : 01 48 10 86 26

Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à *Lutte Ouvrière* doivent être libellés à : « *Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière* » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti *Lutte Ouvrière* conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à *Lutte Ouvrière* et *Lutte de Classe*

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Ci-joint la somme de :
par chèque à l'ordre de *Lutte Ouvrière*
ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	<i>Lutte Ouvrière</i>		<i>Lutte de Classe</i>
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

Éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise
du 17 décembre

Pour empêcher la catastrophe qu'ils nous préparent



De Conforama à Marionnaud, en passant par Fabio Lucci, plusieurs grèves dans le secteur privé montrent que les salariés n'en peuvent plus de l'insuffisance de leurs salaires. Il en est de même pour les salariés de la Fonction publique dont les syndicats, en négociation salariale avec le gouvernement, dénoncent un recul d'au moins 6 % du pouvoir d'achat sur quelques années. Qu'ils soient du privé ou du public, tous les travailleurs subissent, avec l'accélération des hausses de prix, un véritable effondrement de leur pouvoir d'achat. Pour les bas salaires, pour ceux qui sont payés au smic et, à plus forte raison, pour ceux qui, précaires, ne touchent même pas le salaire minimum, la situation devient catastrophique.

Pendant les jours qui viennent, entre la réception des dirigeants syndicaux par Sarkozy et les débats consacrés au pouvoir d'achat à l'Assemblée nationale, on va nous gorger de mots, avec des mesures ridicules comme le rachat des jours de RTT – alors que deux tiers des salariés n'en ont même pas – ou la réduction du dépôt de garantie pour un logement de deux mensualités à une seule ! Une mesure dérisoire que les bailleurs n'appliqueront pas et qui ne changera rien au fait que le loyer d'un logement digne de ce nom n'est pas à la portée d'un salaire moyen.

Avec le retour du grand froid, la presse reparle des sans-domicile. Un tiers d'entre eux travaillent pourtant mais leur salaire ne suffit pas pour payer un loyer.

Et combien de salariés ne sont logés que parce qu'ils le sont par des parents, des amis ? Combien dorment dans des abris de fortune, quand ce n'est pas dans leur voiture ? Et à ceux qui protestent contre cette situation scandaleuse, le gouvernement fait donner la matraque des CRS !

Parmi les travailleurs qui ont de plus en plus de mal à payer leur logement, à assurer même simplement la nourriture quotidienne, qui pourrait être certain de

ne pas être réduit à la situation des sans-domicile ? Ce sont les salariés les plus mal payés et les chômeurs qui tombent dans la misère, mais c'est toute la classe ouvrière qui y est poussée.

Les causes en sont simples. La lutte entre le patronat qui cherche par tous les moyens à payer la force de travail en dessous de sa valeur, et les salariés qui se défendent, est aussi ancienne que le capitalisme lui-même. Mais, depuis plusieurs années, le patronat, aidé par tous les gouvernements, mène une offensive générale contre le monde du travail. La hausse des profits des entreprises vient de l'écrasement du pouvoir d'achat des salaires. Et l'État, de son côté, abaisse le pouvoir d'achat des travailleurs des services publics et réduit leurs effectifs pour pouvoir consacrer toujours plus d'argent à aider le patronat.

Mais on ne pourra pas continuer indéfiniment comme cela. Les travailleurs n'accepteront pas d'être poussés vers la misère pour que les profits augmentent. Et on ne pourra pas dissimuler avec des mensonges ministériels l'aggravation des inégalités entre une minorité de riches qui ne savent que faire de leur argent et la majorité de la population travailleuse qui a de plus en plus de mal à survivre.

Personne ne peut prédire quand se produira l'explosion sociale. Mais le grand patronat et les dirigeants politiques font tout pour la rendre inévitable. Il n'y a pas d'autre moyen pour empêcher le patronat et ses laquais politiques de porter des coups à ceux dont le travail les enrichit !

Lorsque cette explosion se produira, il faudra mettre en tête des revendications le contrôle des entreprises par la population travailleuse. Ce qui signifie contrôler leurs comptes, au jour le jour, pour vérifier d'où vient l'argent et où il va, pour savoir ce que les patrons préparent et rendre tout cela public devant la population. Seul ce contrôle permettra d'empêcher que les groupes industriels, même si la lutte des travailleurs les contraint à augmenter tous les salaires et à les augmenter vraiment, ne récupèrent d'une main ce qu'ils auront dû lâcher de l'autre.

Arlette LAGUILLER

• Le PS et l'économie de marché

Une « reconnaissance »... après une liaison d'un siècle

Réunis samedi 15 janvier, les dirigeants du PS devaient répondre à une grave question : reconnaissent-ils, oui ou non, l'économie de marché comme la meilleure possible ?

L'économie de marché n'est que le nom convenu pour le système capitaliste, basé sur le profit individuel et l'exploitation des travailleurs. Alors si certains dirigeants du PS se tortillent un peu pour répondre sur le fond,

aussi bien les patrons qui ont prospéré sous les gouvernements socialistes que les travailleurs qui ont subi leurs attaques peuvent le faire à leur place : oui, le PS défend le capitalisme et mène, lorsqu'il est au gouvernement, une politique favorable au grand patronat.

Il n'y a pas là de quoi s'étonner, car ce n'est pas nouveau. La seule façon d'être contre l'économie de marché, vraiment

contre, c'est de lutter pour la collectivisation des grands moyens de production et d'échange. Or cela fait près d'un siècle que le Parti Socialiste a abandonné cette perspective dans les faits et même qu'il la combat.

La seule nouveauté, c'est que le PS essaye d'adapter son vocabulaire à la situation politique d'aujourd'hui. Or il ne dispute plus ses électeurs au PCF, qu'il a lui-même contribué à réduire

électorale, mais au centre et même à l'UMP. Les problèmes de vocabulaire du PS, à propos du « marché », de la « nation », etc., sont le reflet de ses problèmes de positionnement électoral. On n'attrape pas les mouches avec du vinaigre, ni les électeurs centristes avec la promesse de réguler l'économie « de marché ».

À tout cela s'ajoute la lutte qui se déroule à l'intérieur du

PS pour savoir qui en prendra la direction. Et voilà pourquoi, soixante-dix ans après que Léon Blum a, selon ses propres mots, « géré loyalement les affaires de la bourgeoisie », on voit des ambitieux de 40 ans abjurer une foi qu'ils n'ont jamais eue et plaider pour que le PS « reconnaisse » le marché. Au moins savent-ils déjà que le ridicule ne tue pas.

Paul GALOIS

Police contre sans-abri

Comme chaque hiver, les températures sont tombées en dessous de zéro. Comme à chaque fois, on a vu réapparaître sur les écrans la situation indigne des sans-abri. En plus, cette fois, on a pu voir la police à l'œuvre pour les déloger et tenter de les rendre invisibles.

Il y a tout juste un an, le 16 décembre 2006, avec les Enfants de Don Quichotte, les sans-abri dressaient une centaine de tentes igloos sur les berges du canal Saint-Martin à Paris pour s'abriter et aussi pour lancer l'alarme sur leur situation. Trois semaines plus tard, Jean-Louis Borloo promettait de créer 27 000 places d'hébergement durable pour les sans-logis. On était en pleine campagne électorale pour la Présidentielle, la crise était désamorcée avec l'apparente

commisération des pouvoirs publics. Puis le temps a passé et les promesses électorales se sont envolées. Les associations affirment qu'à peine la moitié de ces places ont été créées. Quant à la misère, elle a augmenté. Et ce n'est pas près de s'arranger.

Un an plus tard, ce 16 décembre 2007, sans-abri et Enfants de Don Quichotte ont donc tenté de renouveler l'opération. Pour rappeler les promesses non tenues, ils ont installé 250 tentes aux abords de Notre-Dame et sur les berges de la Seine. Cette fois, la crise a été désamorcée à coups de bâton et de gaz lacrymogène. Tentes, sans-abri et militants ont été évacués sans ménagement, quitte à faire tomber l'un d'entre eux à la Seine. Pour le gouvernement il n'était pas question de laisser s'installer des tentes de pauvres, à

l'heure des décorations de Noël, dans une des vitrines touristiques de Paris.

Christine Boutin, ministre du Logement, et qui devrait donc répondre au problème des sans-abri, a

tout simplement accusé les « Don Quichotte » de se servir d'eux abusivement. À l'entendre il n'y a pas de problème réel : « *S'il y a une personne qui veut être hébergée, qu'elle téléphone au 115 et elle*

sera hébergée » a-t-elle déclaré, alors que ce numéro est débordé ou n'offre que des solutions indignes, auxquelles bien des sans-abri préfèrent encore les encoignures de porte ou les toiles de tente.

Et puis, il y a les bobards en forme de promesses, telles celles qui viennent d'être faites par le Premier ministre Fillon, de « *rédiger d'ici le 15 janvier prochain une sorte de contrat entre les associations et le gouvernement avec des objectifs précis de résultats* » et pour cela... « *de nommer un parlementaire en mission* ».

S'il n'y a pas une mobilisation pour imposer à l'État la construction des centaines de milliers de logements sociaux nécessaires, le 16 décembre 2008, ou même avant, les villages de tentes reflouriront au cœur des villes.

Sophie GARGAN

100 000 sans-abri

D'année en année, d'études en rapports, la même situation se prolonge, que l'on rappelle au moment des grands froids : on estime à 100 000 le nombre de sans-abri sur le territoire dont 10 000 en région parisienne. Certains ont tout perdu – travail et logement – ou n'en ont jamais eu. D'autres travaillent mais sans pouvoir pour autant payer un loyer. Les prix de l'immobilier se sont emballés. Le nombre

de logements sociaux à un prix abordable est insuffisant. Il suffit de perdre son emploi ou de se retrouver seul là où on était deux pour ne plus pouvoir payer les dépenses incompressibles et finir par se retrouver à la rue. C'est ce que rappelait un sondage fait pour Emmaüs dans lequel 47 % des personnes interrogées considéraient qu'elles pourraient un jour se retrouver sans-abri.

S.G.

• Le gouvernement et le logement social

Mettre les uns dehors pour loger les autres !

« Je ne veux plus d'une situation où les plus pauvres n'accèdent pas aux logements sociaux et sont rejetés vers des habitats précaires, parce que ceux qui occupent les logements sociaux peuvent y demeurer à vie, quelle que soit l'évolution de leurs revenus » a déclaré Sarkozy. La solution qu'il propose donc pour résoudre la crise du logement, c'est que, dans les habitations HLM, ceux qui connaissent une amélioration de leurs revenus dégagent la place pour plus pauvres qu'eux.

Tenter de désigner comme responsable de la crise du logement social, la minorité – officiellement 7 % – des locataires HLM dont les revenus dépassent les plafonds de ressources correspondant à un appartement HLM, voilà encore un bel assaut de démagogie.

Il est vrai que Sarkozy ne connaît sans doute de la situation dans les HLM que ce qu'il y a appris chez ses amis du RPR. Ceux-ci n'hésitaient pas, à l'époque

où Chirac puis Tibéri étaient à la mairie, à faire attribuer à leurs copains des logements luxueux relevant de l'OPAC, l'office HLM de la Ville de Paris. Ils les faisaient alors bénéficier y compris de ristournes sur le loyer. Juppé l'avait fait par exemple au profit de son fiston. *Le Canard Enchaîné* vient de révéler que le directeur de cabinet de Christine Boutin, Jean-Paul Bolufen, habite depuis 1981 un appartement prestigieux de 190 m² alloué à un prix modique par la Ville de Paris. Le même s'était indigné, il y a quelque temps sur France Culture, à l'exemple de Sarkozy, contre les gens qui « abusent » des HLM !

Sarkozy ne sait peut-être pas non plus que les locataires dont les revenus dépassent le seuil qui leur donne droit à un HLM payent un « surloyer », sauf dans les cas de certaines cités difficiles où, « mixité sociale » oblige, ils en sont exonérés. Tout comme il doit ignorer que régulièrement, les locataires ont des comptes à rendre sur

l'évolution de leurs revenus.

La minorité qui paie un surloyer n'est d'ailleurs pas riche pour autant mais, le plus souvent, elle reste en HLM parce qu'elle n'a pas les moyens d'aller ailleurs en payant un loyer plus cher, voire en achetant un autre logement.

Les HLM n'ont pas été conçues pour être des cités de « transit » et il faut toute la démagogie du gouvernement pour insinuer que ceux qui n'ont pas accès à ces logements devraient s'en prendre à ceux qui en ont un, présentés comme des privilégiés ayant bénéficié abusivement

d'un avantage. Avec ce genre d'annonce, Sarkozy peut inquiéter les locataires. Mais il ne réglera pas le problème qui résulte d'un manque dramatique de logements face aux demandes en attente, estimées entre un et deux millions.

Michel ROCCO

• Aides au logement

Derrière les effets d'annonce, une perte de 10 %

Les aides au logement, qui concernent 8 millions de logements, vont progresser de 2,76 % au 1^{er} janvier prochain. François Fillon et la ministre du Logement, Christine Boutin, s'en sont félicités, déclarant qu'il s'agira de la hausse « *la plus importante depuis cinq ans* ».

Il n'y a pourtant pas de quoi se vanter. Les associations de locataires dénoncent justement le fait que les aides au logement, en particulier les APL, n'ont cessé de

décrocher par rapport aux loyers.

L'association CLCV (Consommation Logement et Cadre de Vie) a ainsi calculé que de 2002 à 2006, les APL ont perdu 9,7 % par rapport à l'indice général des loyers publié par l'Insee. Chaque année la revalorisation des aides a été systématiquement inférieure à la hausse des loyers.

Alors la revalorisation à venir, calculée sur le nouvel indice de référence des

loyers, ne fera que stabiliser le retard, mais pas le diminuer. Il faudrait au contraire augmenter les APL de 12,5 % pour qu'elles retrouvent leur niveau réel de 2002.

Les gouvernements, non seulement, n'ont rien fait pour stopper la flambée des loyers, mais ont de leur côté aggravé la situation des locataires les plus modestes en refusant de revaloriser leurs allocations et aides au logement.

Christian BERNAC

• Fonctionnaires et salariés du privé

Il faut augmenter tous les salaires

Eric Woerth, le ministre du Budget, persiste dans son refus d'accorder une augmentation générale des salaires des fonctionnaires. Disant vouloir garantir leur pouvoir d'achat (car, pour lui, il est hors de question de l'augmenter), il a proposé aux syndicats qu'il recevait lundi 17 décembre un « mécanisme novateur » qu'il souhaite « installer dans le paysage » !

Les fonctionnaires, pour leur part, préféreraient une hausse de leurs revenus « installée dans leur portefeuille », car ils ont calculé qu'ils avaient perdu 6 % de leur pouvoir d'achat ces dernières années. Et

si le ministre conteste ce chiffre en affirmant qu'une partie d'entre eux ont eu une hausse des salaires supérieure à l'inflation, du fait d'un changement d'échelon ou d'heures supplémentaires effectuées, il a été

obligé d'admettre que la baisse des revenus était bien réelle pour 24 % des agents de la fonction publique.

Woerth propose donc de n'augmenter que ces derniers, ce qui aurait l'avantage de ne coûter qu'environ 300 millions d'euros à l'État au lieu des cinq à six milliards nécessaires pour revaloriser les salaires de tous les fonctionnaires. Et pour les autres, les solutions qu'il avance sont le rachat de jours de RTT,

les heures supplémentaires, l'intéressement aux résultats et la reconnaissance au mérite.

La première solution exclut déjà tous les enseignants, qui n'ont jamais bénéficié de cette RTT. Et dans la fonction publique hospitalière, le ministre de la Santé lui-même évalue à 3,5 millions le nombre de jours de RTT non pris à la fin 2007, et à 23 millions les heures supplémentaires qui n'ont été ni payées, ni récupérées, ni mises sur un compte épargne temps. Il s'agit là d'un travail réellement effectué que l'administration n'a jamais payé ; si l'État paie ses dettes, cela sera-il considéré comme une hausse des salaires ? Et que peuvent signifier l'intéressement aux résultats et la reconnaissance au mérite dans la fonction publique ? Les policiers verront-ils leur salaire augmenter en fonction du nombre d'arres-

tations effectuées, justifiées ou non ? Et dans les hôpitaux, si l'on se base par exemple sur le taux de survie des malades, le personnel soignant des services de gériatrie toucherait-il moins que celui des maternités ? Ce critère de « résultats » est en fait parfaitement arbitraire.

Face aux propositions en trompe-l'œil du gouvernement, les fonctionnaires réclament une revalorisation du point d'indice, qui sert de base au calcul des salaires, pour permettre à tous de bénéficier d'une augmentation salariale. Ils ont fait grève pour cela le 20 novembre dernier et répondront certainement encore présents le 24 janvier, lors de la nouvelle journée que les syndicats viennent d'annoncer ; en espérant que, cette fois, ce ne soit pas une journée sans lendemain et qu'ils fassent reculer le gouvernement.

Marianne LAMIRAL



— La flambée des prix —

Les prix flambent mais il y a pourtant des économistes qui ont le toupet de nous dire, indice Insee à l'appui, qu'ils n'augmentent pas plus vite que l'inflation. Cet indice Insee est pourtant tellement contesté que Sarkozy en personne a demandé, en novembre, la mise en place d'un nouvel « indice du pouvoir d'achat qui corresponde enfin à la vie quotidienne des Français pour qu'ils aient le sentiment qu'on ne se moque pas d'eux ».

Et pour tous les économistes du ministère des Finances, la lecture du *Nouvel Observateur* du 13 décembre devrait être édifiante. Ce journal publie un listing émanant d'un supermarché retraçant l'évolution sur trois ans des prix de plus de 250 produits de grande marque vendus dans les grandes surfaces.

Dans cet hypermarché, les olives vertes dénoyautées ont augmenté de 51,5 % et un steak haché présenté comme extramoelleux, de 42,7 %. Les filets de maquereaux coûtent + 35,9 %, les coquillettes ont

grimpé de 32,8 %. Les « pailles d'or » de LU coûtent + 34 %, les Mikado + 32,8 % et le thé LU + 25,2 %. C'est aussi le cas pour une bouteille de Volvic (+ 26 %), les rillettes (+ 31 %), le saucisson (+ 24 %) ou encore le thon (+ 23 %). Comme l'écrit le journaliste du *Nouvel Observateur*, on ne devrait plus parler de flambée des prix mais d'incendie, précisant qu'en trois ans, ceux-ci ont augmenté en moyenne de 11,5 %, deux fois plus que l'indice Insee pour la même période !

Pendant ce temps, le gouvernement prétend que le pouvoir d'achat serait sa préoccupation principale. Fin novembre, Sarkozy et sa ministre des Finances, Christine Lagarde demandaient « une modération tarifaire » aux géants de la distribution mais en attendant un geste des Leclerc et autres Auchan, ils se sont contentés de proposer un « observatoire des prix et des coûts ».

Le secrétaire d'État au Commerce, Luc Chatel, s'est fait fort d'obtenir une baisse des prix

dans les hypermarchés dès le début 2008, grâce à son projet de loi sur « les relations entre la grande distribution et ses fournisseurs », qui en fait devrait donner encore plus de liberté aux grandes surfaces pour fixer leurs prix. Mais d'ores et déjà, Édouard Leclerc trouve que le gouvernement ne va pas assez loin... sous-entendant que lui aussi ne pourra pas aller très loin dans la baisse de certains prix.

En 2008 comme en 2007, malgré les promesses du gouvernement, les prix continueront à flamber, même s'il y a un nouvel indice, même si les Leclerc et autres hypermarchés nous vantent leurs prix cassés et leurs promotions. C'est cela le quotidien de la majeure partie de la population laborieuse, et face à des gens qui peuvent augmenter les prix comme ils le veulent, il est vital d'imposer l'augmentation des pensions et des salaires.

Cédric DUVAL

• Taux du livret A

Encore un hold-up annoncé sur les économies des salariés

Selon les règles en vigueur depuis 2004, les intérêts sur le livret A de Caisse d'Épargne devraient passer de 3 % actuellement à 4 % au 1^{er} février 2008. Une formule compliquée prévoit en effet une revalorisation automatique du taux du livret A de façon à empêcher que les sommes qui y sont déposées soient trop rognées par l'inflation sans pour autant être rémunérées comme un placement financier.

Mais voilà que l'ampleur de la revalorisation automatique apparaît cette année trop importante pour messieurs nos gouvernants. Il serait donc question carrément de ne pas appliquer la règle en question. Ce serait un mauvais coup de plus contre les classes populaires car la grande majorité des 45 millions de personnes qui détiennent un livret A sont des personnes modestes qui ont mis là toutes leurs économies. Ce sont eux qui ne sont pour rien ni dans la hausse des prix, ni dans la crise financière, qui devraient encore être ponctionnés.

L'excuse est toute

trouvée : c'est pour le bien des classes populaires que l'on limiterait la revalorisation du taux du livret A car, l'argent déposé sur ces livrets servant entre autres à financer le logement social, le taux en question commande le coût du financement du logement social et même le poids de la charge de la dette des HLM.

C'est se moquer du monde que de faire croire que c'est ce coût qui pourrait entraver la construction de logements sociaux alors que depuis vingt ans la construction de logements est scandaleusement ralentie. Mais il faut remarquer que l'État, encore une fois, ne met pas un sou, et qu'il laisse financer les logements sociaux par les économies des classes populaires. L'argent de l'État, qui provient des impôts payés, faut-il le rappeler, essentiellement par celles-ci, est de plus en plus détourné au profit des riches et du grand patronat. Mais le gouvernement rogne sans vergogne tout ce qu'il peut, aux frais de la population laborieuse !

Dominique CHABLIS

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Une mascarade d'indignation qui cache mal le soutien aux dictatures !

La visite de Kadhafi à Paris la semaine dernière nous aura au moins appris que le sort du peuple libyen ne comptait pas bien cher, dans les préoccupations de nos hommes politiques, face aux 10 milliards d'euros de contrats dont Sarkozy a annoncé la signature. Car la réception en grande pompe du « guide de la révolution libyenne », par le président flanqué de ministres mais surtout d'industriels, s'est soldée par la signature d'une série de contrats d'armement, d'aéronautique ou de nucléaire.

Côté patronat, ce fut donc la réjouissance, face à la fructueuse visite shopping de Kadhafi. Pour Serge Dassault, « Sarkozy dirige la France, il fait vendre des produits à l'étranger et c'est très bien, c'est un bon président, donc tout va bien. » Que oui ! Sarkozy a réussi à fourguer 14 avions Rafale, des hélicoptères « Tigre » et autres « Fennec », des navires, des radars, des véhicules blindés. Pour le marchand de nucléaire Areva (ex-Framatome et Cogema), tout va bien aussi. Sarkozy va probablement fourguer un ou deux réacteurs pressurisés européens (EPR)... et le trust pourrait participer à l'exploitation des mines d'uranium de Libye. Pour ces grands patrons, l'État est un service commercial efficace ! Les arrhes probables, sous forme de rançon, pour la libération des infirmières bulgares ont sans doute aidé...

Mais, se sont indignés certains, la Libye de Kadhafi est une dictature odieuse. Des centaines d'opposants y croupissent en prison, sont exécutés ou meurent sous la torture. La secrétaire d'État aux droits de l'homme, Rama Yade, s'est illustrée par des propos sévères contre une France qui ne serait « qu'une balance commerciale », qu'un « paillason sur lequel un dirigeant, terroriste ou non, peut venir s'essuyer les pieds du sang de ses forfaits ». Sa carrière politique commence. Il lui faut se distinguer, mais point trop quand même et elle a tempéré ensuite le ton face aux remontrances de Sarkozy.

À côté, les condamnations de la gauche sont apparues bien fades. Certes Ségolène Royal a jugé « tout simplement odieux, très choquant, même inadmissible que la France aille cautionner un système de tortures en prison ». Mais l'indignation n'a pas été unanime à gauche. L'éminence socialiste Roland

Dumas a réservé le meilleur accueil à Kadhafi. Et surtout, l'hypocrisie est reine.

Car la visite de dictateurs en France n'est pas une nouveauté et le déluge de réprobation vient de gouvernants ou de leurs amis, actuels ou anciens, de gauche ou de droite, dont les scrupules démocratiques sont à géométrie variable.

Il y avait moins de monde pour dénoncer la venue de Poutine, exprimant sa volonté de « buter les Tchétchènes jusque dans les chiottes ». Moins de monde pour s'offusquer que dix jours après son élection, Sarkozy reçoive Omar Bongo, dictateur du Gabon. Mais dictateur fidèle ! Les chefs d'État ou de gouvernement se succèdent en France, mais Bongo et les intérêts d'Elf-Total en Afrique demeurent ! Il en fut de même pour « sa majesté le Roi » Hassan II, et beaucoup d'autres.

Ce qui dérange avec Kadhafi, c'est probablement qu'il ne soit pas aussi « diplomatique » que souhaité. Il a eu le culot de dire vrai ou de mentir, en tout cas de provoquer en disant que Sarkozy n'avait pas parlé des droits de l'homme en Libye et qu'en France, avec la chasse aux immigrés, ces droits-là étaient bien mal respectés. Et puis il serait mal rasé, mal habillé, avec sa tente et sa garde prétorienne qui détonnent dans le beau monde politique français !

L'épisode Kadhafi nous rappelle que Sarkozy, comme Bush ou Blair en son temps, évaluent le monde en dollars ou euros rapportés aux grands patrons dont ils sont les représentants de commerce. Les violations des droits de l'homme ne sont pour eux que faux frais. Car c'est bien pour tirer le maximum de profits de l'exploitation de la population du monde, hommes, femmes et enfants qui n'ont souvent que la peau sur les os, que les chefs des grandes puissances s'appuient sur des dictatures féroces.

L'émancipation des peuples ne pourra venir que de leur propre révolte. Et de la nôtre ici, contre l'exploitation du monde par « nos » industriels et banquiers, épaulés par l'État, sa diplomatie et surtout ses forces de répression.

Éditorial des Bulletins d'entreprise du lundi 17 décembre 2007, édités par la Fraction.

Convergences Révolutionnaires n° 54 (novembre-décembre 2007)

Bimestriel publié par la Fraction

Dossier : Croissance, décroissance, d'un cauchemar à l'autre

Articles : Cheminots, RATP, EDF, GDF, étudiants, fonctionnaires : La fédération des luttes à portée de mains ? - retraites : 15 ans d'attaques systématiques - Une tribune de la LCR : poursuivre la discussion, engager de nouvelles relations - USA : la majorité contre la guerre - Allemagne : grève tenace des roulants - Belgique : les méfaits du communautarisme : suite mais pas fin.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 euro, ou s'abonner (1 an : 9 euros ; de soutien : 15 euros) écrire à :
LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18
ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Leur société

• Sans-papiers

Les employés de l'administration ne veulent pas se transformer en délateurs

Brice Hortefeux, le ministre de l'Immigration et de l'Identité nationale, vient d'afficher son tableau de chasse. Depuis janvier, en onze mois, il a fait expulser 21 000 personnes pour défaut de papiers réglementaires.

21 000 expulsions après plus de 130 000 arrestations au faciès, les lepénistes ont de quoi être satisfaits ! Si Hortefeux n'a pas encore atteint l'objectif fixé par Sarkozy de 25 000 expulsions sur l'année, c'est, dit-il, parce qu'il y a eu une baisse des rafles pendant les périodes électorales et parce que les ressortissants bulgares et roumains ne sont plus comptabilisés, même s'ils sont toujours renvoyés dans leur pays.

Pour augmenter le nombre d'arrestations, des préfetures renforcent leurs contrôles dans les administrations publiques, essayant même de transformer des employés en auxiliaires de police. En Haute-Garonne, des documents officiels (qui devaient rester internes à la préfecture) expliquent comment la police aux frontières et la police judiciaire organisent des formations destinées au personnel recevant le public. Elles organisent des stages pour apprendre à déceler les

faux papiers, les fraudes aux hébergements ou les faux malades ; elles apprennent à établir et consulter des fichiers inter-services sociaux sans contrevenir aux interdictions de la Commission nationale informatique et libertés et comment, par un simple appel téléphonique, obtenir l'arrestation immédiate, par la gendarmerie mobile, d'étrangers suspectés !

Dans une agence ANPE de Lyon, un employé a découvert qu'un rendez-vous avait été pris, en son nom, par la police, pour tenter d'appréhender un sans-papier. D'autres agents d'administrations publiques du Rhône ont aussi découvert ce type de traquenards dans leurs services. Aussi, afin de s'y opposer, ils ont créé publiquement un Réseau-Emploi-Formation-Insertion (Refi).

Les salariés des administrations publiques ne sont pas des délateurs. Leur mission est de rendre service à la population et pas de faire la chasse aux pauvres et aux étrangers comme le voudrait le gouvernement.

Louis BASTILLE

• Agglomération lyonnaise

Non à l'expulsion de lycéens sans papiers !

Jeudi 13 décembre, près d'un millier de lycéens venus d'une quinzaine de lycées et lycées professionnels de l'agglomération lyonnaise ont manifesté, avec des professeurs et RESF, pour soutenir leurs camarades de classe menacés d'expulsion. En effet des jeunes qui étaient en règle tant qu'ils étaient mineurs se retrouvent sans papiers à leur majorité et risquent maintenant d'être expulsés à tout moment.

Ainsi ces deux lycéens de Vénissieux : Rajae, Marocaine, qui suit un BEP, venue en 2004 pour soigner son père devenu invalide et qui vit seul en France depuis trente ans. Marcel, Camerounais, est en France depuis 2003 et prépare un bac, qu'il a raté l'an dernier car, arrêté en juin 2007 et gardé deux jours en centre de rétention, il n'était vraiment pas dans

les meilleures conditions pour passer un examen huit jours après ! Ou encore Lasha, Géorgien, qui prépare un CAP à Saint-Priest et n'ose plus venir en cours de peur de se faire arrêter. Ses camarades ont bloqué l'entrée de leur lycée, le matin, avant de se rendre à la manifestation l'après-midi.

Les lycéens, très motivés, avaient fabriqué des banderoles et des pancartes, et quelques étudiants s'étaient joints à la manifestation. Ils se sont rendus à la préfecture (qui ne daigne même plus recevoir les délégations de RESF) pour crier leur colère et exiger que leurs camarades puissent rester à leurs côtés pour poursuivre leurs études.

Correspondant LO



Banderoles de Réseau Éducation Sans Frontières placées devant une école à Malakoff en avril 2007.

• Travail du dimanche

Une liberté surtout patronale

Le Sénat vient d'adopter un amendement au projet de loi sur la consommation autorisant l'ouverture le dimanche des « établissements de commerce de détail d'ameublement », ce qui concerne avant tout les géants du meuble et de l'équipement ménager, comme Ikéa, But, Conforama...

Ces grandes surfaces voudraient en finir avec les amendes de plus en plus élevées (300 000 euros pour Casa, 600 000 pour Alinéa) qu'on leur inflige pour ne pas avoir respecté la loi de 1906 qui imposa le repos du dimanche.

La nouvelle mesure constitue un ballon d'essai. Le gouvernement voudrait faire passer début 2008 une loi permettant aux employeurs de contraindre tous leurs salariés à travailler le dimanche, sans avoir à payer de compensations. Déjà, dans les secteurs où le travail du dimanche s'est généralisé, parfois parce que c'est nécessaire comme dans les transports, les hôpitaux, l'hôtellerie, la restauration, etc., les compensations salariales ont tendance à disparaître.

Le secrétaire d'État à la Consommation prétend qu'il répond à la « volonté des consommateurs, des professionnels et des salariés ». Du côté des consommateurs, qui sont aussi des salariés, occupés par des journées de travail à rallonge et des temps de transport interminables, l'ouverture des magasins le dimanche est une commodité. Mais c'est plus un choix par défaut, qui prend sur le temps libre, car le reste de la

semaine ils n'ont guère la possibilité de faire leurs courses.

Du côté des professionnels, c'est surtout l'intérêt des grands de l'ameublement, qui réalisent une bonne partie de leurs ventes le week-end. Cette ouverture dominicale n'augmentera pas le marché, mais elle permettra à ces grandes enseignes de faire un chiffre d'affaires au détriment des petits commerces, qui ne montrent pas d'enthousiasme pour cette innovation.

Quant à invoquer l'aspiration des salariés à travailler le dimanche, c'est se moquer des gens, car si certains peuvent y trouver financièrement leur compte, la grande majorité ne tient pas à sacrifier cette journée, qu'un jour de repos en semaine ne remplace pas. Il faut tout le mépris d'un chroniqueur du *Figaro* pour écrire : « Désire-t-on, par ces longs dimanches d'indolence, empêcher tous ceux qui le souhaitent de créer de la richesse ? » Mais il est vrai qu'il y a peu de chances que ce plumitif soit épuisé par son travail.

« Ceux qui veulent être payés double et travailler le dimanche, pourquoi les empêcher de le faire ? », affirmait Sarkozy dans sa campagne.

Mais qui peut parler de volontariat dans ce genre de situation, qui va croire qu'un chômeur puisse refuser de venir travailler le dimanche lors d'un entretien d'embauche, quand le patron lui présente un cycle de travail incluant les week-ends ? Les salariés déjà embauchés sont-ils libres de leur choix lorsqu'une entreprise décide d'ouvrir le dimanche ? Est-ce un choix de travailler le dimanche alors que les salaires sont si faibles dans le commerce et alors que des salariés de Conforama sont passés de 1 400 à 1 100 euros par mois lorsqu'ils ont renoncé au travail du dimanche ? Dans un contexte de chômage massif, parler de volontariat pour le travail du dimanche est une duperie. Cette mesure concernera particulièrement les femmes qui sont 90 % à occuper les postes de caissières et qui constituent 85 % des contrats à temps partiel imposé de la grande distribution.

L'ouverture des magasins le dimanche dans certains secteurs entraînera sa banalisation et risque fort de déboucher sur son élargissement à d'autres secteurs. Il s'agit d'une remise en cause de la situation actuelle, une de plus, pour tous les salariés et à leur détriment... si on laisse faire.

Gilles BOTI

Notre camarade Jeanne Clertant



Jeanne, ou plutôt Fanny comme nous l'appelions, vient de mourir après avoir bataillé plusieurs années contre le cancer. Son énergie, sa force de conviction et de rayonnement ainsi que sa chaleur humaine vont beaucoup nous manquer.

Elle aura milité plus de quarante ans dans nos rangs, ayant rejoint Voix Ouvrière en 1965 lorsqu'elle était étudiante. Elle fut donc, depuis cette époque précédant 1968, de tous les combats de notre organisation. Au lendemain de Mai 68, elle a contribué à la constitution du groupe de l'est, et à établir les liens avec les ouvriers de Peugeot Sochaux. Elle s'était fortement impliquée auprès des camarades de Citroën d'Aulnay-sous-Bois, notamment lors des grandes grèves de 1982-83, pour en garder jusqu'à maintenant de très solides amitiés. De la même façon, elle avait su gagner à

nos idées des camarades cheminots et bien d'autres, qui militent toujours à nos côtés. Elle avait ce don de faire partager sa vaste culture littéraire et artistique, et de transformer en dévoreur de romans celui qui n'avait jusque-là jamais ouvert un livre. Bien des camarades lui doivent leur formation politique individuelle.

Pour être discrète en public, elle en imposait par son dynamisme et sa faculté de créer des foyers militants. Sa ténacité était communicative, comme son entregent. Quant à ses amis et amies personnels les plus proches, ils garderont de vifs souvenirs de sa convivialité, de son plaisir de vivre, de son amour des fleurs et des plantes et de ses multiples savoir-faire. Une très forte personnalité que ses camarades et amis n'oublieront assurément pas.

• Carrefour condamné en appel !

Grande distribution... et grande exploitation

Le 6 décembre, la cour d'appel de Montpellier a confirmé la condamnation de Carrefour pour « délit de marchandage et prêt illicite de main-d'œuvre ».

Cette pratique illégale consiste à faire travailler dans les magasins (qui ne déboursent pas un centime pour cela) des employés, payés par les fournisseurs ou par des sociétés prestataires de services, pour mettre les produits en rayon. Cela signifie concrètement, pour les salariés concernés, appelés « merchant-

diseurs », un salaire d'environ 40 % inférieur à celui d'un salarié embauché par Carrefour, une précarité totale avec une infinité de tout petits contrats, et un chantage permanent à l'emploi.

L'affaire jugée en appel à Montpellier, après un premier procès tenu en juin 2006 à Perpignan, concernait une employée qui travaillait dans ces conditions depuis dix-huit ans dans l'hypermarché Carrefour de Clairac, dans les Pyrénées-Orientales. Lorsque cette salariée a décidé en 1999 de ne

plus se laisser faire, on estimait à 5 000 en France le nombre de personnes travaillant dans ces conditions scandaleuses dans ce qui est actuellement le deuxième plus grand groupe de distribution mondial.

Dans le jugement rendu à Montpellier et qui confirme celui de Perpignan, la société Carrefour Hypermarchés France, son PDG au moment des faits et le directeur du magasin d'alors sont bel et bien déclarés coupables, et condamnés pour avoir organisé cette

surexploitation.

L'amende infligée à Carrefour a été augmentée, passant de 25 000 à 60 000 euros, et la principale victime a obtenu 18 000 euros de dommages et intérêts.

Cette victoire, sur le plan juridique, a été rendue possible parce qu'une salariée a dit un jour : « Ça suffit ! ». Bien des combats similaires, portant sur les conditions de travail, la précarité et bien sûr les salaires, sont à mener dans ce secteur de la grande distribution, dont les

principaux actionnaires font partie des plus grosses fortunes de France. Des mobilisations ont d'ailleurs eu lieu ces dernières semaines, notamment chez Casino ou Conforama, et d'autres sont en préparation pour cette fin d'année, à Carrefour notamment.

Face au patronat de la distribution, les 650 000 travailleurs du secteur représentent une force, s'ils décident de défendre leur pouvoir d'achat et leurs conditions d'existence.

Correspondant LO

• Grande-Bretagne

Le désengagement d'Irak

Plus ça change, moins ça change

L'article que nous publions ci-dessous est extrait de l'éditorial des bulletins d'entreprise de nos camarades britanniques de Workers' Fight publié le 18 décembre.

La passation des pouvoirs aux forces irakiennes dans la province de Bassorah, dimanche 16 décembre, a fait l'objet de bien des cérémonies. Mais signifie-t-elle qu'après près de cinq ans d'une occupation sanglante les troupes britanniques vont être rapatriées ? Eh bien, pas vraiment.

En fait, il n'y aura aucun changement sur le terrain. Le même nombre de troupes restera caserné dans l'énorme base militaire de l'aéroport de Bassorah – entre 4 700 et 5 500 suivant qui on choisit de croire. Brown a promis qu'il ferait tomber ce nombre à 2 500 après avril. Mais le fera-t-il, et quand l'occupation prendra-t-elle fin ? Qui lui fera confiance, vu le passé des travaillistes ?

Lors de sa récente visite à Bassorah, Brown s'est vanté de ce que le niveau de violence en Irak avait été « réduit de 90 % ». Mais alors pourquoi son acolyte, le secrétaire aux Affaires étrangères David Milliband, prétend-il que maintenir les troupes est nécessaire pour « conserver la capacité d'intervenir de nouveau en cas de troubles » ?

Pourquoi, si le niveau de violence est aussi bas que le clai-ronne Brown, la 14^e division irakienne, une unité armée et entraînée par les forces britanniques, ne serait-elle pas capable de faire face ? À moins, bien sûr, que

Brown nous mente.

Sur ce plan, un sondage d'opinion récent parmi les habitants de Bassorah est révélateur : 86 % pensent que l'occupation britannique a aggravé l'insécurité. Et cela n'a rien d'étonnant. L'invasion a amené l'émergence de milices intégristes dans le vide politique laissé par l'effondrement de Saddam Hussein. En s'appuyant sur ces milices pour contrôler la population, tout en les jouant les unes contre les autres, la coalition américano-anglaise n'a fait que gonfler leur importance et attiser leurs rivalités.

Aujourd'hui, ces milices règnent sur le terrain, elles contrôlent des pans entiers de l'appareil d'État et se livrent entre elles à une guerre territoriale permanente. De ce point de vue, Bassorah n'est en rien différent du reste de l'Irak, comme en témoigne le fait que, dans leur surenchère pour s'imposer dans les rues de Bassorah, les milices ont assassiné, au cours des trois derniers mois, plus de 40 femmes coupables de ne pas porter les « bons » vêtements.

Voilà pour l'« amélioration » de la sécurité ! Mais le gouvernement Brown pourrait se satisfaire d'une telle situation. Après tout, en quoi le fait que les Irakiens soient pris entre deux feux par les milices pourrait le tracasser, alors que c'est lui qui donna l'ordre de

AFP



Des troupes britanniques face aux jets de pierres de manifestants irakiens à Bassorah en septembre 2005.

les bombarder !

Néanmoins, il y a une complication dans la politique de Brown, qui est sans doute sa principale raison pour maintenir les troupes en Irak. Car ce gouvernement a toute raison de

craindre qu'une fois ses troupes parties, les autorités irakiennes (et leurs mentors américains) ne prennent plus en compte les intérêts britanniques – c'est-à-dire les intérêts des grands groupes britanniques.

Alors s'il se trouve des soldats pour se demander pourquoi ils doivent rester à faire des exercices sur l'aéroport de Bassorah et à risquer leur vie du fait des voitures piégées ou des attaques au mortier, la réponse est la sui-

• Football

Quand les supporters se mobilisent contre une expu

Le monde du football britannique est connu pour ses matchs en deux temps – d'abord le football, ensuite les bagarres entre supporters ou avec la police, le tout bien arrosé de bière. Il est aussi connu pour les insultes racistes qui pleuvent parfois sur les joueurs dont la couleur de peau n'est pas assez blanche, quand ils ne sont pas attaqués physiquement sur le terrain.

C'est pourquoi les faits qui ont marqué le match du 15 décembre entre l'équipe de Watford (banlieue de Londres) et celle de Plymouth Argyle (port-garnison de la Marine) ont fait sensation. Ce jour-là, à

la mi-temps, une grande partie des 18 000 supporters se dressèrent dans les tribunes devant les caméras de télévision, en arborant de grandes affiches avec la photo du joueur de Watford Al Bangura et ces mots : « *Il est des nôtres* ». Ils exprimaient ainsi leur colère face à la menace de déportation qui pèse sur ce joueur.

Al Bangura est né au Sierra Leone, ancienne colonie britannique en Afrique, aujourd'hui déchirée par les rivalités entre clans. À 15 ans, il dut fuir le pays pour échapper à l'un de ces clans et échoua en Angleterre en 2003, où il demanda le statut de réfugié prévu pour les mineurs victimes de persécutions, qu'il obtint.

Mais l'an dernier un bureaucrate, s'avisant que Bangura avait atteint sa majorité, révoqua son statut et entreprit de lui appliquer les lois anti-immigrés. Il ordonna sa déportation au Sierra Leone, à charge pour lui de redemander un visa auprès de l'ambassade britannique. Et tant pis si Bangura y laissait sa peau ! Quand l'appel de Bangura contre cette décision fut rejeté par un tribunal spécial, un mouvement de solidarité se développa dans le milieu du football, dont la manifestation du 15 décembre a été l'une des expressions.

Face à cette menace de déportation, Bangura a au moins la chance d'être un footballeur connu et apprécié pour sa sim-

plicité, qui tranche avec l'arrogance de tant de vedettes de ce sport, et de ce fait il se trouve entouré et soutenu. Mais ce n'est pas le cas de tant d'autres immigrants anonymes qui sont pris dans l'engrenage des lois scélérates passées par les travaillistes à la fin des années 1990, et renforcées depuis, à la suite des attentats de New York puis de Londres.

La police se livre ainsi à une chasse permanente au « faciès » et arrête chaque mois des milliers d'immigrés, afin de les expulser en urgence. Si ceux-ci n'ont pas la possibilité de contacter un avocat sur-le-champ, ils perdent le droit de faire appel. Or la plupart ignorent tout de leurs droits et il ne faut pas compter sur l'Immi-

gration pour les en informer, bien sûr. De sorte que les autorités réussissent à déporter plus ou moins qui elles veulent, y compris parfois des immigrants en situation tout à fait légale. Une fois rompus les liens avec l'Angleterre, l'opprobre de la déportation figurant au dossier des intéressés assure que même les plus chanceux devront attendre un an, voire plus, pour avoir un nouveau visa.

Les lois scélérates des travaillistes n'ont d'autre motif que leur volonté de flatter les préjugés de la fraction flottante de l'électorat attirée par la démagogie xénophobe du Parti Conservateur. Cela souligne l'hypocrisie d'un parti qui a fait du « politiquement

• **Allemagne**

Salaire minimum et salaires de misère

Après des mois de débat au sein de la « grande coalition » gouvernementale allemande (qui réunit la droite et le Parti Social-Démocrate), la majorité des députés au Bundestag a voté, le 14 décembre, l'introduction, à partir du 1^{er} janvier 2008, d'un salaire minimal dans la distribution postale, qui s'élève à 9,8 euros dans l'Ouest de l'Allemagne... mais à seulement 8 euros à l'Est (dix-huit ans après la réunification du pays !).

Pour les 220 000 employés de la Poste, dont les salaires sont plus élevés que ce minimum, cela ne devrait pas changer grand-chose. Sauf si, au cours de la renégociation de la convention salariale qui doit avoir lieu au printemps prochain, l'entreprise proposait d'abaisser son salaire d'embauche au niveau du nouveau salaire minimum. Dans un contexte où, comme en France, le problème des salaires trop bas est une des principales préoccupations des milieux populaires, le gouvernement peut ainsi faire semblant de se préoccuper du

pouvoir d'achat... dans un secteur bien limité.

Mais les concurrents privés de la Poste, qui ont accumulé des profits sur le dos de travailleurs sous-payés (nombre de leurs salariés touchent moins de 1 000 euros net par mois), ne l'entendent pas de cette oreille. Ainsi l'entreprise TNT, qui appartient à la Poste néerlandaise – elle-même privatisée depuis 1989 – a tout simplement déclaré qu'elle ignorerait la loi. Quant à Pin AG, filiale du groupe de médias Springer, elle a menacé de licencier des milliers de salariés car l'activité ne

serait plus rentable !

Autre manœuvre : le syndicat patronal Nouvelles Activités de Distribution Postale, qui regroupe 35 entreprises privées du secteur et a été créé opportunément il y a seulement quelques mois, veut définir une nouvelle branche d'activité... en jouant par exemple sur le fait que le salaire minimum ne doit s'appliquer que dans les entreprises dont l'activité principale est la distribution de courrier. Il entend négocier des salaires minimaux bien plus bas (6,50 euros à l'Est et 7,50 euros à l'Ouest) !

Au-delà, cette affaire met une nouvelle fois en lumière les salaires de misère existant dans bien des secteurs d'activité. Il n'y a pas de salaire minimum en Allemagne, hormis dans quelques secteurs bien précis, comme depuis 1996 dans le

bâtiment, ou encore, depuis quelques mois, dans le nettoyage. Mais une enquête du syndicat IG Bau a fait ressortir que 20 % des entreprises de nettoyage ne respectaient pas ce minimum ! Ailleurs, il n'est pas rare, surtout dans l'ex-RDA, de trouver du personnel payé 4 ou 5 euros de l'heure, en particulier dans des services comme la restauration.

Quant à l'Agence fédérale pour le travail, elle vient de rendre publique une enquête selon laquelle 2,1 millions de personnes ont un deuxième travail à côté de leur emploi principal. Ce nombre est en augmentation de 750 000 depuis l'enquête précédente réalisée il y a quatre ans et il en dit long sur l'augmentation de la pauvreté dans les classes populaires.

Henri MARNIER

• **Grèce**

Grève générale pour défendre les retraites

Mercredi 12 décembre, une grève générale a paralysé la Grèce. Banques, écoles, tribunaux, administrations, Poste, électricité, téléphone, hôpitaux, sauf les urgences, ont cessé leur activité. Les transports publics (avions, bateaux, métro, tramway) ne fonctionnaient pas. Des manifestations ont rassemblé plus de cent mille personnes à Athènes, Thessalonique et dans d'autres villes moins importantes à l'appel des deux grandes centrales syndicales, celle du privé (GSEE) et celle des fonctionnaires (ADEDY).

Il s'agissait de protester contre les mesures envisagées par le gouvernement de droite de Costas Karamanlis pour « réformer » le système des retraites. Le projet est encore flou mais, en Grèce comme en France, les travailleurs voient bien ce que signifie le mot « réforme ». Le gouvernement a promis de ne pas relever l'âge légal de départ en retraite fixé à 65 ans pour les hommes et 60 ans pour les femmes, ni de toucher au montant des pensions. Il prétend « seulement » simplifier le système en ramenant à moins d'une dizaine les



Un retraité lors de la manifestation du 12 décembre à Athènes.

AFP

quelque 170 caisses de retraite qui existent actuellement et diminuer le nombre de départs en préretraite. Il envisagerait ainsi de réduire la liste des 537 professions pénibles et insalubres autorisant un départ anticipé ; or cela touche potentiellement 700 000 travailleurs, soit 32 % de la population active.

Cette mobilisation a été plus importante que celle de 2001 qui avait fait reculer le gouvernement socialiste de Simitis sur le même problème des retraites. Le gouvernement actuel a affirmé, lui, qu'il ne reculerait

pas, en faisant le même chantage que partout : « Sans réforme, a-t-il dit, dans cinq ans, nous ne pourrions plus donner aux salariés, aux assurés, aux retraités ce dont ils ont besoin. »

Mais ni les salariés ni les retraités n'ont actuellement ce dont ils ont besoin ! Le salaire minimum est inférieur à 700 euros et beaucoup ne le touchent pas, en particulier les femmes : selon une étude de la centrale syndicale GSEE, une femme sur quatre gagne moins de 500 euros. Quant à la retraite minimum, elle est encore plus faible que le salaire minimum :

le gouvernement dit seulement qu'il étudie la possibilité de la porter à 550 euros pour janvier 2009 ! Pendant ce temps, les prix flambent : plus 3,9 % en novembre, le taux le plus haut depuis deux ans et en hausse continue, dont une augmentation des prix de l'électricité de 6 à 8 %.

Les salaires et les pensions sont grecs et les prix « européens ». Autant de raisons qui motivent la colère des travailleurs.

Sylvie MARÉCHAL



vante : pour la même raison qu'on les a envoyés en Irak dès le départ, c'est-à-dire pour protéger les intérêts des gros actionnaires de la City de Londres !

Retrait immédiat des troupes d'Irak !

ulsion

correct » un principe de gouvernement, multipliant commissions et rapports sur le racisme, ou pratiquant la « discrimination positive ». Or si quelque chose alimente le racisme, c'est bien la criminalisation des immigrés introduite par la politique gouvernementale !

Pour une fois, la politique anti-immigrés des travaillistes s'est heurtée à un os. Ces supporters, en grande partie des jeunes travailleurs et des engagés de la Marine, que les milieux officiels accusent, avec un certain mépris social, de racisme viscéral, auront mis en lumière l'hypocrisie du gouvernement Brown.

François ROULEAU

• Palestine

Une aide hypothétique et qui ne règlera rien

Une aide financière de 7,4 milliards de dollars a été promise à l'Autorité palestinienne par la conférence des donateurs, qui s'est réunie à Paris le 17 décembre. Mais, à condition que cette somme soit effectivement versée (et le passé permet d'avoir des doutes sur cette éventualité), elle serait de toute façon bien insuffisante pour permettre un quelconque développement d'une économie palestinienne autonome, de toute façon impossible tant que les territoires palestiniens de Gaza et de Cisjordanie continuent d'être étranglés par les forces israéliennes.

Les deux tiers de cette somme serviront principalement à payer les fonctionnaires – sauf ceux appartenant au Hamas – afin de tenter d'éviter une explosion sociale, et à éponger les dettes ; celles-ci d'autant plus importantes que le blocus imposé par Israël à Gaza depuis la victoire électorale du Hamas en janvier 2006 a paralysé toute vie économique, entraînant un

accroissement du chômage et une hausse des prix conduisant à jeter 35 % de la population dans la pauvreté et la rendant complètement dépendante de l'aide étrangère. En Cisjordanie, avec la construction du mur et de voies de circulation destinés à isoler et scinder le territoire palestinien, la situation économique n'est guère plus brillante.

Sur cette aide, un budget

de 5,5 milliards de dollars est prévu pour « un plan triennal de réforme et de projets de développement ». Mais ces projets, qui concernent exclusivement la Cisjordanie et sont très ciblés, profiteront avant tout aux investisseurs étrangers, allemands, turcs ou même... israéliens, quand ils ne renforcent pas directement la mainmise de l'État d'Israël sur la Cisjordanie. C'est le cas, par exemple, d'un projet de création d'une zone agro-industrielle dans la vallée du Jourdain. Il comporte des propositions visant à aider les entreprises israéliennes implantées illégalement dans cette zone, et prévoit en outre la construction d'une route, dont l'usage sera

limité aux Palestiniens, contrôlée à chaque extrémité par des « check-points », et qui aboutira à couper la Cisjordanie en trois zones séparées. Il s'accompagnerait aussi de la création de 3 500 logements réservés à des colons juifs, tandis que d'autres terres palestiniennes seraient confisquées.

Un autre projet dit « de développement » prévoit la construction d'un centre administratif à Ramallah, pour remplacer le quartier général d'Arafat ou de nombreux bâtiments habités par des familles palestiniennes qui avaient été détruits par l'armée israélienne. Mais qui garantit que ce centre ne le sera pas à son tour ?

Les pays impérialistes disent vouloir « accélérer le processus de paix au Moyen-Orient » en aidant à la création d'un État palestinien indépendant, politiquement et économiquement. Mais tant que les dirigeants israéliens ne l'acceptent pas, rien ne garantit qu'un tel État verra vraiment le jour. Et en attendant, l'aide financière prévue par la conférence du 17 décembre est sélective : elle vise à isoler le Hamas, en n'accordant de l'argent qu'à l'Autorité palestinienne de Mahmoud Abbas, implantée en Cisjordanie, tout en laissant les mains libres à l'État israélien pour continuer à dicter sa loi aux Palestiniens.

Marianne LAMIRAL

Il y a un siècle

• Chili, 21 décembre 1907

Le massacre des mineurs de Santa Maria de Iquique

Le 2 décembre 1907, à Iquique, situé au nord du Chili, des milliers de mineurs de salpêtre et leurs familles furent mitraillés par l'armée. Les autorités chiliennes entendaient ainsi arrêter une grève générale dans la province de Tarapaca. Démarrée sur un site de production, la grève s'était étendue en quinze jours à tous les sites de la région. Les mineurs protestaient contre des conditions de vie indignes et des salaires de misère.

Comme celui d'autres pays d'Amérique latine, le sous-sol chilien est riche de matières premières. Pendant la deuxième moitié du 19^{ème} siècle, on y exploita d'abord les mines d'argent jusqu'à épuisement. À partir de 1870, le nitrate, qu'on utilisait dans la fabrication d'explosifs, prit le relais. Bien avant le cuivre exploité encore aujourd'hui, il fut la grande richesse du Nord désertique. À partir de 1879, le Chili, la Bolivie et le Pérou se firent la guerre pour le nitrate pendant cinq ans. Le Chili l'emporta et prit la province de Tarapaca au Pérou et celle d'Antofagasta à la Bolivie.

La bourgeoisie chilienne perdit le contrôle de l'exploitation au profit de capitaux anglais et en 1880, le petit port d'Iquique tombait sous la coupe des Britanniques. Le chemin de fer, l'eau, l'éclairage et tout le reste appartenaient à deux capitalistes anglais, Harvey et North. Ce

monopole quasi absolu de la production de nitrate de sodium naturel, le salpêtre, fit du Chili son principal exportateur vers l'Europe jusqu'à la Première Guerre mondiale.

Les conditions d'exploitation étaient ignobles. Les mineurs travaillaient 12 à 14 heures par jour, sept jours sur sept. Le salaire n'était pas payé en argent, mais en jetons, une monnaie créée par le patronat. Les mineurs pouvaient les changer contre de la monnaie chilienne une fois par semaine mais à un niveau de change défavorable. Pour survivre, les travailleurs n'avaient d'autre choix que de s'endetter auprès de l'entreprise qui les employait, ce qui accentuait leur dépendance. Celle-ci était renforcée par le système de la pulperia, un magasin où le mineur devait acheter, plus cher, ce dont il avait besoin.

Cette surexploitation contribua à tremper une

génération de militants syndicalistes se réclamant des idées anarchistes. Les mineurs entretenaient des contacts avec les ouvriers des ports, entrant en lutte à plusieurs reprises. Le 5 décembre 1907, les cheminots, les dockers suivis d'autres salariés déclenchèrent la grève dans le port d'Iquique pour une augmentation de salaire. Parallèlement, sur un site de production de nitrate, des mineurs démarraient la grève qui allait s'étendre dans toute la région. Leur comité de grève établit leurs revendications : l'abolition du système du jeton, la fin du monopole de la pulperia, l'augmentation des salaires sur la base d'un change fixe, l'arrêt des licenciements pour motif de grève, des conditions de travail sûres, une allocation financière en cas d'accident, des cours du soir pour les travailleurs.

Pour briser le silence des représentants du patronat, les mineurs décidèrent de marcher vers le port d'Iquique. Après plusieurs jours et nuits de marche, des milliers de mineurs, leurs familles, ainsi que ceux qui en les voyant passer avaient

décidé de se joindre à eux, s'y retrouvèrent par milliers. Leur calme, leur détermination et leur discipline contrastaient avec les calomnies de la presse aux ordres du patronat, qui les présentait comme des bandits.

Les représentants du patronat proposèrent alors aux marcheurs de retourner d'où ils venaient, de reprendre le travail et d'attendre huit jours une hypothétique réponse des capitalistes londoniens et allemands. Les autorités, elles, prétendaient mensongèrement que le comité de grève était d'accord avec la proposition des patrons. Elles parlaient de trains prêts à ramener les mineurs chez eux.

Ces manœuvres n'aboutirent pas. Les mineurs et leurs soutiens étaient chaque jour plus nombreux dans le port d'Iquique. Les autorités imposèrent alors aux grévistes de se regrouper dans une école de la ville appelée Santa María. 8 000 personnes s'y retrouvèrent. 1 500 autres dormaient dans des tentes sur une place. C'est alors que plusieurs régiments débarquèrent, l'école et la place furent encerclées et des

mitrailleuses mises en place. Le 21 décembre 1907, l'armée mitrilla hommes, femmes et enfants entassés dans l'école et sur la place.

Après la tuerie, comme toujours, les massacreurs d'ouvriers minimisèrent le chiffre des morts mais on estime qu'il y en eut entre trois et quatre mille.

Le patronat avait mis ainsi fin à la grève, mais ce massacre frappa l'opinion ouvrière. Le martyr des mineurs, de leurs familles et de leurs soutiens fit naître des vocations militantes au sein de la classe ouvrière chilienne. Quant à l'armée, elle avait montré clairement qu'elle était le bras armé des possédants, que ceux-ci étaient prêts à utiliser, s'ils pensaient leurs intérêts menacés.

Jacques FONTENOY

On peut lire sur cet épisode de l'histoire du mouvement ouvrier chilien un roman qui le raconte avec beaucoup de verve et de talent : Les fleurs noires de Santa Maria, écrit par Hernan Rivera Letelier (éditions Métailié, 18 euros.)

• Maisons-Alfort (Val-de-Marne)

La mobilisation empêche l'expulsion des locataires d'un hôtel

Les occupants d'un hôtel meublé de Maisons-Alfort ont appris jeudi 6 décembre qu'un arrêté municipal venait d'ordonner la fermeture de l'hôtel où ils vivent, sans aucune proposition de relogement.

La fermeture de l'hôtel fait suite aux instructions de Christine Boutin, ministre du Logement, demandant aux préfets d'examiner la salubrité des hôtels meublés et de faire la chasse aux marchands de sommeil.

Effectivement, le gérant se contentait d'encaisser des loyers de 450 à 500 euros par mois pour des chambres de 12 m², sans faire les travaux nécessaires, en particulier au niveau électrique. Il est aujourd'hui en garde à vue.

Les habitants ne pleurent pas sur le sort de cet individu. Mais, sous prétexte de lutter contre les marchands de sommeil, ce sont eux que le maire et la préfecture voulaient priver de sommeil en les mettant à la rue sans avoir prévu leur relogement !

Pourtant, toutes ces familles disposent de revenus qui devraient leur permettre d'accéder à un vrai appartement. Ainsi une famille avec deux enfants scolarisés vit depuis des années dans une chambre et a demandé un logement sur Maisons-Alfort, sans résultat, depuis



Rassemblement du collectif de soutien aux habitants de l'hôtel.

2004 ! Deux handicapés logent dans cet hôtel ainsi qu'une femme divorcée craignant de perdre la garde de ses enfants si elle perd son domicile. Le comble est que parmi les occupants figurent trois employés municipaux que la mairie a non seulement refusé de loger mais voulait maintenant jeter à la rue.

Lundi 10 et mardi 11 décembre, les locataires de cet hôtel ont constitué un collectif. Des représentants de la CGT communaux, de Lutte Ouvrière, du PS, du PCF de la Ligue des Droits de l'Homme

étaient présents pour empêcher l'expulsion et aider les habitants.

Dans un premier temps, le maire UMP, Michel Herbillon, a refusé de recevoir la délégation, déclarant au journaliste du *Parisien* qu'il n'avait pas de logements libres et que le gérant n'avait qu'à faire les travaux rapidement et ouvrir rapidement.

Mais le collectif a dénoncé l'affaire, distribuant des milliers de tracts et en appelant à un rassemblement.

Finalement, le maire a accepté de recevoir une délégation,

annonçant qu'il suspendrait l'arrêté de fermeture et que des engagements écrits avaient été pris par le propriétaire de l'hôtel pour assurer les travaux et le maintien des locataires dans les lieux.

La menace d'expulsion est donc levée, mais l'absence d'un gérant et l'insalubrité rendent toujours les conditions de vie difficiles. Alors la mobilisation continue, en particulier pour obtenir une solution définitive et un logement digne de ce nom pour tous les locataires.

Correspondant LO

• Divorce à la française

Avocat ou notaire, il faudra quand même payer

Entre deux épisodes de sa vie sentimentale, Sarkozy s'est penché sur le problème... du divorce. Aurait-il été inspiré par son expérience récente ? Toujours est-il que, sous prétexte de désengorger les tribunaux, il souhaite que le divorce par consentement mutuel ne se fasse plus devant un juge mais devant un notaire. Une « privatisation » du divorce, en quelque sorte.

Si les notaires se frottent les mains dans la perspective d'avoir une nouvelle source de revenus, il n'en va pas de même des avocats, qui ont manifesté dans plusieurs villes pour marquer leur opposition à ce projet de réforme : en province, les divorces peuvent en effet représenter jusqu'à 50 % du chiffre

d'affaires de certains cabinets d'avocats.

Le divorce par consentement mutuel n'a été introduit dans la loi qu'en 1975. De 1816 à 1884, le poids de la morale chrétienne se faisant sentir, le divorce était interdit. Quand il fut de nouveau autorisé, il fallait que l'un ou les deux époux aient des « torts » pour que la séparation puisse légalement être prononcée. C'était le « divorce-sanction » qui exigeait que, même lorsque les deux époux étaient d'accord, ils échangent des lettres d'injures pour pouvoir se séparer. Actuellement, la moitié des 150 000 procédures annuelles de divorce se font sous la forme du consentement mutuel et, en 2005, une simplification avait conduit à ce qu'il

n'y ait qu'un seul passage devant le juge lorsque les deux parties étaient d'accord sur la garde des enfants et le partage des biens.

Mais dans ce cas justement, où les deux conjoints se sont mis d'accord, pourquoi faut-il encore qu'ils aillent enrichir un notaire ou un avocat, voire les deux, alors qu'une simple déclaration devant



l'état-civil pourrait tout aussi bien suffire pour entériner le divorce ?

Marianne LAMIRAL

Artistes de rue ou artistes à la rue ?

En 2003, plusieurs dizaines de milliers d'intermittents du spectacle ont été exclus du régime spécial d'indemnisation qui leur était réservé. Mais en avril 2006 un protocole d'accord a encore aggravé la situation de ces artistes et techniciens du spectacle vivant. C'est en particulier le cas des 34 000 qui bénéficiaient de l'allocation fonds transitoire, prévue pour les intermittents exclus par les exigences du nouveau mode de calcul de 2003. Ils risquaient de devoir se contenter des seules rémunérations de leurs prestations ou, lorsqu'ils en ont trop peu, d'être réduits au RMI.

On se rend compte aujourd'hui combien les Assedic ont reçu des instructions pour une application draconienne de l'accord d'avril 2006. Ainsi en Normandie, région pilote, elles multiplient les contrôles pour exclure, même momentanément, le plus d'intermittents possible. Un comédien s'est vu refuser la prise en compte d'un cachet effectué dans un bar, sous prétexte qu'un bar n'est pas un lieu de spectacle. Un autre s'est vu refuser un cachet pour une lecture, au motif qu'une lecture n'est pas le travail d'un comédien.

C'est une remise en cause d'activités artistiques comme le théâtre de rue, les spectacles en milieu scolaire, carcéral ou hospitalier, interventions qui sont pourtant demandées et, le plus souvent, subventionnées par les collectivités locales, territoriales, théâtres, et même par les ministères ! Et les Assedic excluent ainsi de nombreux artistes du régime d'indemnisation.

Pourtant le 4 avril 2007, lors d'un discours devant les acteurs de la culture, Sarkozy se disait « favorable à une indemnisation généreuse qui permette à ceux qui décident de travailler pour la culture de vivre convenablement ». On voit ce qu'il en est !

Correspondant LO

• Prisons

Silence dans les rangs !

L'Observatoire international des prisons (OIP) vient de se voir supprimer des subventions que le gouvernement lui accordait régulièrement depuis des années : 40 000 euros par la mission interministérielle de lutte contre les drogues et la toxicomanie et 10 000 euros versés par les services du Premier ministre au titre de « la défense des droits de l'homme ».

L'OIP s'efforce en effet de défendre les droits des prisonniers. Il est évident que le gouvernement lui fait payer là ses critiques de sa politique répressive et sa dénonciation des abus commis lors des incarcérations. Abus qui sont pourtant patents et régulièrement rappelés par des rapports officiels.

Le Comité de prévention de la torture du Conseil de l'Europe (CPT) a récemment dénoncé « les traitements inhumains et dégradants » rencontrés dans les prisons françaises. La surpopulation carcérale est constante : le taux d'occupation est supérieur à 120 % : on compte 61 000 détenus pour 50 000 places. Ce taux atteint même 150 % à la maison d'arrêt de Villepinte, en Seine-Saint-Denis, où on ne peut plus assurer le nombre minimum légal de visites des détenus par leurs familles. Les conditions d'hygiène sont parfois lamentables : le CPT a dû demander un programme de dératisation à la prison de Moulins. On constate des abus du placement à l'isolement et une très mauvaise prise en charge de détenus présentant des troubles psychiatriques.

Rachida Dati a beau promettre une « réforme d'ampleur » qui fera des prisons « un lieu où se construit l'avenir des personnes incarcérées », le gouvernement commence par essayer de réduire au silence ceux qui protestent.

Sylvie MARÉCHAL

L'armée hors des écoles !

Comme les années précédentes, les membres de l'association Solidarité Défense sont autorisés par le gouvernement à circuler dans les écoles primaires pour demander aux enfants d'apporter leur solidarité, sous forme de dessins pour Noël, aux 13 000 militaires en opérations extérieures au Tchad, en Afghanistan ou en Côte-d'Ivoire. Le président de cette association est l'ami-

ral Jacques Lanxade, ancien responsable militaire de l'opération Turquoise au Rwanda.

À la demande du ministre de la Défense, son compère à l'Éducation nationale recommande aux recteurs et inspecteurs d'académie de « réserver le meilleur accueil aux personnes de cette association qui se présenteront dans les écoles publiques », ajoutant : « Cette association con-

tribue au maintien des liens entre la Nation et son Armée. Et dans la mesure où les enseignants l'acceptent, ne pas hésiter à aller dans les classes expliquer aux enfants ce que font les soldats français ».

Expliquer quoi ? La vérité sur les soutiens qu'apportent les militaires français aux dictatures en Afrique ? Les responsabilités de l'armée française, par exemple dans le génocide au Rwanda en

1994 ? Bien sûr que non ! Comme l'écrit l'un des recteurs, il s'agit d'aller raconter aux petits enfants « que nos soldats se battent pour la liberté et la paix dans le monde, mais aussi pour notre sécurité ».

Heureusement, la plupart des enseignants mettent, quant à eux, ces directives directement à la poubelle et refusent de colporter de telles balivernes.

Louis BASTILLE

• Contrôles techniques renforcés

Le souci de la sécurité ou des intérêts des constructeurs ?

Actuellement, les centres agréés pour effectuer le contrôle technique des véhicules affichent souvent complet. En effet, beaucoup d'automobilistes anticipent cet examen obligatoire car à partir du 1^{er} janvier prochain, les voitures de plus de quatre ans seront soumises à un contrôle technique renforcé et plus cher.

Pour justifier des augmentations qui pourraient atteindre 25 %, les gestionnaires des centres de contrôle mettent en avant le fait que l'examen de chaque véhicule devrait durer deux fois plus longtemps, et la nécessité d'acheter de nouvelles machines.

Un coût plus élevé n'est pas la seule motivation des automobilistes qui ont décidé de ne pas attendre le 1^{er} janvier ; beaucoup redoutent surtout un contrôle plus tatillon qui risquerait de recaler leur véhicule.

Qu'en renforçant la surveillance des amortisseurs, de certains éléments du système de freinage, des ceintures de sécurité ou des pneus, les pouvoirs publics se soucient d'améliorer la sécurité routière, cela pourrait sembler une bonne chose. Mais leurs raisons sont moins avouables.

Aujourd'hui, un tiers des 30 millions de voitures en

circulation ont plus de 10 ans, et l'âge moyen d'un véhicule est d'un peu plus de huit ans, alors qu'il n'était que de 5,8 ans en 1990. Cette situation reflète le recul du pouvoir d'achat de nombreux automobilistes, qui ne renouvellent plus leur voiture aussi souvent qu'avant. Ce sont aussi les mêmes qui, faute d'argent, retardent parfois le remplacement de leurs amortisseurs ou de leurs pneus. Cette évolution n'est évidemment pas bonne pour le chiffre d'affaires des trusts de l'automobile et des équipementiers.

C'est surtout des intérêts de ces derniers que le gouvernement prend la défense en renforçant le contrôle des voitures anciennes. Quant à la grande masse des automobilistes, à tous ceux qui n'ont souvent pas d'autre alternative que de prendre leur voiture, usée ou pas, pour se rendre au travail, le gouvernement n'a que faire de la baisse de leur pouvoir d'achat. Au contraire, non seulement il contribue à les appauvrir par sa politique, mais il laisse notamment les trusts pétroliers augmenter scandaleusement les prix des carburants, en récupérant au passage plus d'argent par le biais de la TVA.

Roger MEYNIER

• SNCF (Limoges)

Le service n'est au point ni pour les jeunes ni pour les autres

À Limoges, le centre unique national JVS, « jeune voyageur service », service SNCF qui permet à des enfants de 4 à 14 ans d'être pris en charge pour un voyage en train, est plus que saturé.

Beaucoup de familles séparées utilisent ce service au moment des vacances scolaires pour faire voyager leurs jeunes, accompagnés d'animateurs engagés par la SNCF. Tous les canaux de distribution du service, Internet, gares et agences de voyage ou appels téléphoniques, aboutissent au Centre de Limoges. Mais faute d'effectifs suffisants, celui-ci ne peut répondre à la demande, normale à cette époque.

À l'approche des vacan-

ces de fin d'année, plus de 500 demandes restent donc non traitées, en pré-réservation Internet (peut-être le double mais le système ne décompte pas au-delà de 500). D'autres parents ont demandé la prestation dans les gares mais, bien qu'ils se soient déplacés trois ou quatre fois, ils ne peuvent obtenir la confirmation de leur réservation. Et même si les clients restent des heures au téléphone, le centre ne peut être joint...

La directrice commerciale dit tenir beaucoup à ce service JVS. Mais apparemment, pas au point de réclamer le personnel qui serait nécessaire pour satisfaire toutes les demandes.

Correspondant LO

• Fagor Brandt – Saint-Jean-de-la-Ruelle (Loiret)

Coup de colère sur les salaires

Mercredi 12 décembre, les salariés de Fagor Brandt ont débrayé deux heures pour dire en assemblée générale que les 1,6 ou 1,7 % d'augmentation ne suffisent pas.

Le 3 décembre, il y a déjà eu une heure de débrayage, et malgré la période des fêtes de fin d'année, la centaine de travailleurs autour du feu a bloqué l'entrée de l'usine pendant plus de trois heures ; ainsi nous avons montré ensemble notre mécontentement, même si l'absence d'unité parmi les

syndicats a pu peser sur la détermination. La CFTC appelait à une heure en fin de poste, la CGT et FO à deux heures de débrayage avec assemblée générale.

Toujours est-il que les 2 % – qui représentent 22 euros brut sur des salaires de 1 100 euros – ne passent pas. Aussi l'idée de remettre ça en début d'année fait son chemin.

Suite au débrayage, le grand patron a annulé sa visite. Il est attendu de pied ferme.

Correspondant LO

• Continental – Sarreguemines (Moselle)

Un référendum digne d'une république bananière

68,6 % du personnel ouvrier a « approuvé » le retour aux 40 heures dans la dernière usine du groupe Continental encore aux 35 heures. Mais il serait plus juste de dire que 32 % des salariés ont eu le courage de refuser le chantage et les pressions de la direction qui a fait un véritable matraquage pour imposer le retour aux 40 heures, comme en témoigne le fait que 96 % des cadres aient voté pour le projet de la direction, baptisé sans rire « accord donnant-gagnant ». 90 % du personnel a participé au vote.

Voilà deux ans que la direction faisait pression pour liquider les 35 heures, en fait 37 h 50 de présence, appliquées depuis 1999 avec blocage des salaires. En septembre 2005, l'intersyndicale avait refusé le retour aux 40 heures. En octobre dernier, il y avait eu un nouveau refus

unanime de tous les syndicats.

Du coup, la direction a organisé un référendum et déroulé le grand jeu pour faire accepter une nouvelle mouture du passage aux 40 heures : courriers à domicile, réunions, DVD pour chacun et, surtout, la promesse de geler les investissements si son projet n'était pas accepté. La direction a martelé que voter non à son projet, c'était voter pour la fermeture du site à moyen terme.

Pour la direction, il était impensable que l'usine de Sarreguemines demeure la dernière usine du groupe à être encore aux 35 heures, toutes les autres usines étant déjà repassées aux 40 heures, en France ou en Allemagne, avec les mêmes arguments qu'à Sarreguemines : le site est moins compétitif que celui d'à côté. C'est ainsi qu'usine après usine, la direc-

tion a réussi à augmenter le temps de travail.

À Sarreguemines, les syndicats étaient opposés à ce nouveau projet qui prévoit une hausse de salaire bien inférieure à l'augmentation du temps de travail résultant de l'abandon d'une partie des RTT. Sans compter que les salaires seraient bloqués pour 2008. L'intersyndicale CGT-CFDT-CFTC doit se prononcer à l'issue du référendum car, pour l'instant, le projet de la direction n'a été signé par aucun syndicat.

Le but de la direction est de produire plus tout en économisant, pour 2008, deux millions d'euros sur la masse salariale. Et on peut être sûr qu'en 2009, elle voudra autre chose. Son projet « donnant-gagnant », c'est pile tu donnes, face je gagne.

Etienne HOURDIN

• Hôpital de la Timone (CHU) - Marseille

Vingt-trois agents sans travail et sans salaire

Vingt-trois agents de sécurité de l'hôpital de La Timone se battent pour être réintégrés aux mêmes conditions de salaire et de travail, après le choix d'une nouvelle entreprise par la direction de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Marseille (AP-HM).

Depuis le 23 octobre 2007, ces vingt-trois agents sont sans travail et, depuis le 1^{er} novembre, ils n'ont rien touché.

En effet, pour cet hôpital, la direction de l'AP-HM a décidé de faire appel à une nouvelle société de sécurité à bas coût, Guerrero, qui veut tirer les conditions de travail et de salaires vers le bas.

Pour l'instant, Guerrero ne parle de reprendre les salariés de l'ancienne société de sécurité qu'à condition qu'ils acceptent des salaires en baisse en passant du coefficient 150 au coefficient 120, la suppression des primes et des mutations dans d'autres villes, comme Salon ou Montpellier. Tout cela au mépris de la législation du travail.

Les agents se sont donc retrouvés sans travail, sans salaire, n'ayant droit ni au chômage ni aux Assedic car ils ne sont même pas considérés comme licenciés.

Dans un premier temps, ils ont occupé la guérite de l'entrée principale de l'hôpital. Mais la



direction de l'AP-HM a envoyé les CRS pour les jeter dehors. Depuis le 4 décembre, ils campent devant la porte et certains ont entamé une grève de la faim depuis le 5 décembre. L'un d'eux a dû être hospitalisé.

Lundi 17 décembre, ils ont manifesté avec FO et la CGT en distribuant des tracts et en appelant à verser à une collecte de soutien.

Jeudi 20 décembre une réunion de conciliation est prévue à la Direction départementale du travail et les grévistes comptent bien s'y faire entendre.

Ces agents se battent pour être réintégrés, ils refusent que leur réembauche se solde par des mutations et des baisses de

salaire. L'AP-HM, appliquant la politique du gouvernement, rogne sur tout, et ce sont les agents des sociétés sous-traitantes comme le personnel des hôpitaux qui trinquent.

Elle se moque complètement de ces agents qui ont pourtant travaillé pour elle depuis des années, quinze ans pour certains, et se défile en invoquant les appels d'offres. Mais c'est elle qui est le donneur d'ordres, elle qui choisit de faire des économies sur le dos des travailleurs et qui est le vrai responsable de cette situation inique.

Correspondant LO

• Lorient

Auxiliaires de vie et handicapés victimes de restrictions budgétaires

On se souvient de Sarkozy qui, avant son élection, avait promis de s'occuper des handicapés. À Lorient, les salariés de l'Association pour l'intégration des personnes en situation de handicap (AIPSH) peuvent en juger. La DDASS, c'est-à-dire l'État, a décidé de supprimer ses subventions à cette association, soit 376 000 euros, à compter du 1^{er} janvier 2008. Dans un courrier, le directeur de la DDASS écrit : « Je viens d'être informé par le ministre du Travail, des Relations sociales et de la Solidarité de la suppression des crédits de la ligne consacrée aux auxiliaires de vie dans le projet de budget 2008. »

À l'AIPSH, ce sont 42 auxiliaires de vie diplômés d'État qui risquent leur emploi. C'est une véritable catastrophe pour la soixantaine de personnes handicapées de la région de Lorient qui en ont besoin, dans leur vie de tous les jours, pour se laver, s'habiller, se nourrir, être transférées en fauteuil roulant, etc., tous les actes essentiels de la vie.

Lors d'une assemblée des salariés du service auxiliaire de vie, réunissant la quasi-totalité du personnel à l'union locale de la CGT, des actions diverses ont été décidées : manifestation, interpellation des élus, du Conseil d'administration, dont l'attitude apparaît bien timorée dans cette affaire.

Correspondant LO

Vendredi 7 décembre, plus de 150 personnes ont manifesté dans les rues de Lorient. Il y avait de nombreux handicapés, des familles scandalisées par cette décision de couper les vivres de l'association. Des banderoles avaient été confectionnées la veille et les slogans lancés exprimaient l'indignation des manifestants. Le sous-préfet, qui a reçu une délégation, a pu entendre les témoignages poignants d'handicapés et sentir la colère des auxiliaires dont l'emploi est menacé.

Lundi 10, une vingtaine de salariés et usagers ont envahi la salle où se réunissait le Conseil d'administration. Le directeur a bien essayé de temporiser, mais cela n'a pas entamé la détermination des auxiliaires et des handicapés concernés.

Puis mardi 11 décembre, c'est à Vannes que le personnel et de nombreux handicapés ont de nouveau manifesté. Le directeur de la DDASS a fait mine de découvrir le problème. Le représentant du Conseil régional s'est engagé à intervenir auprès du ministre. Mais tous, personnel et handicapés, entendent bien poursuivre la mobilisation pour imposer le rétablissement des subventions.

• Alcatel – région parisienne

Les transferts, c'est la galère !

Une vingtaine de salariés travaillant dans le service de formation Alcatel, sur le site de Colombes dans le département des Hauts-de-Seine, vont être transférés à Marcoussis dans le département de l'Essonne. Ils devront donc se déplacer du nord-ouest de l'Ile-de-France vers le sud de la région. C'est dire la galère quotidienne pour se rendre au travail puis regagner son domicile.

Les difficultés de ces sala-

riés vont venir s'ajouter à celles déjà vécues par une bonne partie des 1 100 salariés de plusieurs centres Alcatel mutés au fil des six derniers mois à l'établissement de Villarceaux, à Nozay et à Marcoussis dans l'Essonne. Pour certains, ce sont plusieurs dizaines de kilomètres supplémentaires à faire chaque jour.

Elle court, elle court la banlieue !

• Agglomération de Tours (Indre-et-Loire) :

Grève à la collecte des ordures ménagères

Service public géré par la communauté d'agglomération Tour(s)Plus, la collecte des ordures ménagères de l'agglomération de Tours compte environ 200 agents, répartis dans quatre dépôts. Leur travail est très physique et la charge de travail ne cesse d'augmenter. L'insuffisance des effectifs rend en outre difficile la prise des congés et des repos compensateurs.

Depuis plusieurs mois, la grogne montait donc parmi ces travailleurs et, durant la première semaine de décembre, à deux reprises, des arrêts de travail spontanés avaient eu lieu au principal dépôt, celui de Tours. Les grévistes ont demandé à la CGT de déposer un préavis de grève pour une durée indéterminée à partir du mardi 11 décembre, pour un treizième mois, la levée d'une restriction locale mise aux avancements de grade (la nécessité d'avoir une note minimum de 15), des embauches et la titularisation des précaires.

Dans le cadre de ce préavis, une première discussion a eu lieu le lundi 10 décembre entre

une délégation des agents et la direction de Tour(s)Plus. Cette dernière n'a rien trouvé de mieux que de leur faire la morale et de chercher à les culpabiliser en invoquant « les efforts » déjà consentis par Tour(s)Plus et l'augmentation des impôts qu'entraînerait la moindre augmentation de la masse salariale. Le lendemain matin à 5 heures, les représentants de la direction n'avaient pas changé d'attitude, ajoutant qu'ils ne savaient même pas si un élu serait disponible pour recevoir les grévistes dans la journée...

La réponse des éboueurs ne s'est pas fait attendre : une quarantaine d'entre eux ont immé-

diatement décidé de se mettre en grève, bientôt rejoints par une vingtaine de collègues du dépôt de Joué-Lès-Tours contactés par téléphone et par une dizaine d'égoutiers. Vers 9 heures, tout le monde s'est dirigé vers le siège de l'Agglomération, où travaillent près de 70 techniciens et agents administratifs. Une tournée des services fut organisée, tandis que les discussions allaient bon train. Sans que le mouvement gagne les administratifs, la sympathie pour les grévistes était grande. En fin de matinée, des délégations furent organisées pour accueillir les équipes d'après-midi des différents dépôts, équipes qui se joignirent à la grève encore plus massivement que celles du matin. Le mouvement se renforçait à vue d'œil, des éboueurs qui ne s'étaient pas mis en grève le mardi matin faisant savoir qu'ils en seraient le lendemain.

Mesurant le tour que prenaient les choses, le président de la communauté d'Agglomération et maire PS de Tours, Jean Germain, a alors fait son apparition et donné rendez-vous aux grévistes l'après-midi même. À 15 heures, devant près d'une centaine d'agents et devant la presse, il a fait ses propositions : quatre créations de poste (deux en janvier, deux en juillet), six titularisations d'auxiliaires début 2008, embauche d'agents saisonniers pour permettre de solder les congés 2007, note baissée de 15 à 13 pour permettre l'accès à l'avancement de grade pour tous les agents qui remplissent les conditions, et prime de 200 euros dès décembre 2007 avec promesse d'ouvrir des discussions en 2008 pour revaloriser ce montant.

Les grévistes ont demandé l'extension de ces mesures à tous, c'est-à-dire y compris au personnel administratif du

siège, et se sont donné rendez-vous pour une assemblée générale à l'embauche du lendemain matin à 5 heures pour tous, normale et équipes d'après-midi compris.

Après deux heures d'AG, la reprise fut décidée, les grévistes décidant d'organiser des réunions en janvier pour vérifier l'application des engagements de la direction.

L'affaire ayant été rondement et efficacement menée, le moral est excellent du côté des grévistes. Tout au plus les non-grévistes regrettent-ils que tout soit allé si vite qu'ils n'ont pas su se joindre à la lutte, et promettent d'en être la prochaine fois. Quant aux collègues des services administratifs, ils font circuler une pétition pour remercier les éboueurs de leur attitude.

Correspondant LO

• Saint-Chamond (Loire)

Les agents EDF-GDF s'invitent au conseil municipal

Mardi 11 décembre, au début du conseil municipal de Saint-Chamond, une quinzaine de travailleurs du site EDF-GDF de la ville sont venus exprimer leur refus d'être mutés sur d'autres sites. En effet la direction prévoit la suppression de ce site et son transfert sur Saint-Etienne ; elle laisserait seulement un point EDF dans un bureau de poste de quartier.

soit préservé, l'accent étant mis sur la nécessité d'un service de proximité capable d'assurer une bonne sécurité.

André Moulin, conseiller de Lutte Ouvrière, a voté la motion, tout en rappelant que



L'un des agents prend la parole au micro, les autres sont debout.

Après l'annonce de la fermeture du conseil des prud'hommes et du tribunal d'instance, c'est ainsi un nouveau service de proximité qui disparaîtrait, avec toutes les conséquences que cela entraînerait pour la population de Saint-Chamond : moins de facilité pour les clients et aussi moins de sécurité, car les délais d'intervention seraient allongés.

La direction EDF-GDF prend cette décision sous pré-

texte bien sûr d'augmenter la rentabilité. Les intérêts du personnel et des usagers ne pèsent pas lourd dans la balance.

Les travailleurs EDF-GDF avaient demandé à intervenir au début du Conseil municipal, et le maire (UMP) a écouté leurs revendications tout en renvoyant la balle au député Nouveau Centre, qui devrait saisir le gouvernement. Les conseillers municipaux ont voté à l'unanimité un vœu pour que le site

ce n'était pas la première fois qu'une motion de soutien était faite sans pour autant que les problèmes soient réglés : « Nous devons non seulement voter aujourd'hui une déclaration de principe contre ce projet de fermeture mais aussi soutenir les initiatives que pourraient prendre le personnel EDF-GDF, des organisations syndicales, pour s'opposer à la fermeture du site de Saint-Chamond ».

Correspondant LO

• Direction départementale de l'Équipement – Grenoble

Pas touche à nos paies !



Hôtel de l'Équipement à Grenoble.

En cette fin d'année, la direction de l'Équipement de l'Isère, sans en aviser les intéressés ni même les représentants syndicaux, a décidé de moduler la prime des adjoints administratifs, alors que jusqu'à présent cette prime était égale pour les agents de la même catégorie.

Maintenant certains toucheraient donc moins et d'autres... plus. Il pourrait y avoir des écarts entre les primes de l'ordre de 150 à 320 euros. Cela a choqué les agents car cette prime est en fait un élément de la rémunération et il n'y a pas de raison qu'il n'y ait pas « à travail égal, salaire égal ».

Les agents administratifs font partie de la catégorie C, au bas de l'échelle de la fonction publique, où les salaires sont faibles (autour de 1 300 euros net). Parmi le personnel, en majorité féminin, beaucoup ont déjà de grandes difficultés pour s'en sortir, alors oser réduire un peu plus la paye, ça ne pouvait pas passer comme ça !

L'administration avait déjà essayé en 2001 mais s'était heurtée à une mobilisation en Isère et plus aucun directeur ne l'avait tenté depuis. Cette fois, la

réaction a été rapide. Un collectif, soutenu par les syndicats CGT et FO, a réuni une cinquantaine d'adjoints en assemblée générale, le 6 décembre, au siège de la DDE. Ils sont allés demander des comptes dans le bureau du directeur, qui a fait traîner les choses pendant une semaine. Mais finalement, face à leur ténacité et à la pétition signée par la grande majorité du personnel, dont de nombreux chefs, il a dû annoncer devant tout le monde qu'il retirait sa modulation.

Cette petite victoire a fait plaisir à tous, surtout en ce moment où le gouvernement voudrait instaurer pour les fonctionnaires des salaires individualisés, prétendument au « mérite ».

Correspondant LO

• France Télécom-Équant – Rennes

Internes et prestataires, même combat !

À France Télécom, cela fait des années qu'une partie du personnel est employé de sociétés de service en ingénierie informatique (SSII). Actuellement, sur Rennes Atalante, ils sont plus de 400 à travailler aux côtés des 1 200 ingénieurs et techniciens de France Télécom et d'une de ses filiales, Équant.

Les salariés des SSII occupent des postes identiques à ceux des salariés embauchés directement. Certains sont là depuis des années, et rien ne les distingue de leurs collègues du groupe... Rien, sauf ce qui fait tout leur intérêt pour France Télécom : ils ont des salaires très inférieurs (jusqu'à 1 200 euros net de différence pour un ingénieur de 45 ans à qualification identique !), moins de jours de congés et de RTT, et mangent à la cantine pour deux fois plus cher. Et ils redoutent le licenciement par leur propre employeur le jour où la direction de France Télécom décide de mettre fin à leur « mission ».

L'annonce du renvoi prochain de 150 d'entre eux a déclenché une mobilisation de tous les salariés, internes et prestataires. Nous voulons l'arrêt des suppressions de postes sur le site et l'embauche de tous les salariés prestataires. Il est hors de question d'en faire encore



plus avec moins de personnel et de voir des collègues de travail jetés comme des Kleenex.

Un rassemblement a été organisé par la CGT et la CFDT, où les salariés sont venus discuter de la situation et ont signé une pétition sur ces revendications. Puis, mercredi 12 décembre, 200 internes et prestataires se sont retrouvés devant les bâtiments pour un débrayage d'une heure, à l'occasion de la venue d'un des pontes de la

direction. Celui-ci venait à Rennes pour une réunion avec les salariés... mais il s'est décommandé à la dernière minute pour se réfugier dans une petite salle avec une garde rapprochée !

Ce succès a conduit à voter la reconduction du débrayage pour jeudi 20 décembre, date du prochain comité d'entreprise.

Dans les bureaux, les collègues de toutes origines discutent ferme de cette pers-

pective. Des tee-shirts, qui détournent les slogans officiels de la direction dans le sens du mouvement actuel, sont en préparation.

Notre mobilisation est une épine dans le pied de la direction qui a l'habitude de se servir de nos statuts différents pour nous mettre en concurrence et faire des économies sur notre dos. Souhaitons donc qu'elle s'amplifie !

Correspondant LO

Stress collectif à France Télécom

Les 13 et 14 décembre, quelque deux cents délégués du personnel de France Télécom, venus de toute la France, ont participé à des assises de l'Observatoire du stress et de la mobilité forcée, lancées en juin par Sud-PTT et un syndicat de cadres, CFE-CGC. Des militants CGT et FO étaient également présents à titre individuel.

Le personnel de France Télécom subit de lourdes pressions avec les fermetures de sites et les réorganisations permanentes devant aboutir à supprimer 22 000 emplois en France en trois ans, d'ici fin 2008. Il n'est donc pas surprenant que 66 % des travailleurs déclarent être « en situation de stress » et que 15 % se considèrent même en « détresse ». La direction aurait voulu nier l'existence de l'Observatoire du

stress et de la mobilité forcée, alors que 3 234 travailleurs ont répondu à cette première enquête. Deux médecins du travail qui voulaient participer à la réunion de l'Observatoire se sont heurtés à une interdiction, avec menaces de licenciement, malgré l'intervention de l'inspection du travail. Mais les faits sont là : plus de trois travailleurs sur quatre interrogés lors d'une nouvelle enquête estiment leur santé affectée par leur travail.

Les informations ne circulent pas facilement, du fait des restructurations permanentes qui isolent encore plus les salariés. Certains des suicides qui ont eu lieu dans le nord de la France correspondent à des salariés « nomades » qui ne sont plus reliés à leur service que par téléphone, sans voir personne de la semaine. Se trouver seul face aux objectifs

imposés par les directions peut devenir dangereux. Un des militants présents a été confronté à cinq cas de suicide parmi les collègues dont il est le délégué. D'autres salariés, sans en arriver là, souffrent durement des conditions de travail.

Les cadres ne sont pas épargnés, ils doivent souvent chercher eux-mêmes un emploi à l'intérieur de France Télécom après la réorganisation de leur service. Comme pour tout le personnel, le choix est souvent entre la démission et un nouvel emploi très loin du domicile. En Île-de-France, les déplacements prennent du temps et c'est souvent bien pire en province. Ainsi, des agents ont été transférés d'Alès à Nîmes (90 kilomètres aller-retour), d'autres de Vichy à Clermont-Ferrand (120 km), d'autres encore de Saint-Gaudens à Toulouse (150 km). La liste est

longue de sites déjà fermés ou menacés de fermeture.

Face à cette situation, les élus aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail – les CHS-CT – demandent de plus en plus à des cabinets spécialisés des expertises qui prennent en compte les risques de santé pour faire le travail ou pour s'y rendre. La direction paye des avocats pour tenter de faire arrêter par la justice le flot croissant de ces demandes d'enquête. Elle n'y est pas parvenue pour l'instant. Certes, les enquêtes n'annulent pas les mutations forcées, mais au travers de leurs conclusions, les travailleurs se sentent dans leur bon droit pour refuser des mesures prises, en réalité, dans l'intérêt des seuls actionnaires.

Correspondant LO

• Corbeil-Essonnes (Essonne)

Les (mauvaises) idées du patronat

En Essonne, une PME d'économie mixte de ramassage des ordures ménagères, la SAER, située à Vert-le-Grand et comptant 240 salariés, vient de proposer un avenant à l'accord sur les 35 heures signé en 1999. Cette proposition survient après un gros battage pour relayer dans l'entreprise l'idée qu'il faudrait « travailler plus pour gagner plus » au point qu'un certain nombre de travailleurs, les plus mal payés et les plus exploités, ont l'illusion qu'ils pourraient gagner quelque chose à la signature de l'avenant par les syndicats.

Pourtant, cet avenant contient toute une série de reculs. Les ouvriers seraient « autorisés » à travailler pendant les cinq jours de RTT supplémentaires accordés en 1999 pour compenser la pénibilité du travail, sans la moindre majoration salariale. Comme le dit un des ouvriers : « Avant, on était payé à se reposer ; maintenant, on pourra travailler au lieu de se reposer : c'est ce qui s'appelle vivre pour travailler. »

L'accord de 1999 reconnaissait le droit aux ouvriers de rentrer chez eux une fois leur tournée finie, même si les sept heures quotidiennes n'étaient pas terminées. Avec le nouvel avenant, ce serait fini. Le chef pourrait les mettre sur une autre tournée. Dès lors, les ouvriers travailleraient pour la même paye entre une heure et une heure et demie de plus par jour. Pour obliger un ouvrier à faire des heures supplémentaires ou pour changer son horaire de travail, il fallait jusqu'à maintenant deux jours de « prévenance ». Cela sauterait avec l'avenant proposé.

La direction déclare qu'« en échange », les salariés pourront effectuer jusqu'à six heures supplémentaires par semaine... si elle le leur propose !

Pour faire passer son avenant, la direction a entrepris une manœuvre de séduction du syndicat minoritaire afin d'obtenir une signature qui obligerait la totalité des ouvriers à subir son diktat. Heureusement, certains délégués et ouvriers refusent l'avenant avec le recul social qu'il signifie et dont beaucoup ne veulent pas.

Correspondant LO

• Bourses vacillantes, crise des liquidités, crise monétaire,

C'est le système capitaliste qui a fait son temps

On assiste ces jours-ci à un redoublement de panique dans les grandes institutions économiques et financières. Les banques centrales, celles qui assurent avec les fonds publics des États, aux États-Unis, en Europe, en Grande-Bretagne, en Suisse et au Japon, l'émission de monnaie et l'accompagnement de leurs propres banques, viennent de mettre le 18 décembre des centaines de milliards d'euros d'argent liquide à disposition de leurs banques respectives, à des taux de prêt inférieurs à ceux du marché. La seule Banque centrale européenne, la BCE, vient d'annoncer la mise à disposition de 350 milliards d'euros pour les banques européennes, en annonçant d'avance que ce n'était qu'une base et que cette ouverture de crédit en faveur des banques était d'un montant illimité.

La crise financière, qui est la conséquence directe de l'effondrement des prêts hypothécaires américains, n'en finit donc pas de mettre à mal l'ensemble du système financier mondial. Les banques n'ont plus confiance entre elles et refusent de se prêter de l'argent, ce qui est pourtant la base de leur activité. Du coup le

système financier international, et l'ensemble des échanges qu'il génère, est menacé d'asphyxie, de paralysie, au cas où cette crise de confiance se généraliserait et où tous ceux qui ont déposé leur argent dans les banques en réclameraient le remboursement.

Depuis le mois d'août de cette année on a assisté à une

série de tensions sur les marchés financiers, et sur les différentes Bourses à travers le monde, qui ne font, pour l'essentiel, que suivre les fluctuations de la Bourse de New York. Mais il faut dire qu'il y a bien des années que les Bourses, dont l'activité théorique est l'échange des actions, sont devenues le haut lieu de la spéculation en général, et financière en particulier. La Bourse de Paris a ainsi connu un repli général, le plus important depuis 2002.

Pour éviter la panique les gouvernants essaient de rassurer comme ils peuvent les bourgeois petits et moyens, mais ils craignent en fait une crise généralisée.

Cela fait des dizaines d'années, en fait depuis le milieu des années 1970, que

l'ensemble du système capitaliste mondial est en crise, ouverte ou larvée. La base du profit pour les capitalistes est et reste l'exploitation du travail humain dans le cadre du cycle de production des marchandises. Mais encore faut-il que celles-ci se vendent à un prix assez élevé pour rapporter le profit attendu par les actionnaires. Or depuis des années les capitalistes trouvent que la part de profit sur la production est trop faible et ils préfèrent placer la plus grande part de leurs bénéfices sur les marchés financiers, donnant à ceux-ci une ampleur gigantesque et les rendant totalement incontrôlables.

L'effondrement du marché immobilier américain est le dernier avatar en date dans cette chaîne d'évolutions. Mais la

crise de confiance qu'il révèle va bien au-delà et peut très bien aboutir à une explosion de tout le système économique mondial. Car celui-ci repose justement sur la confiance forcée dans les échanges entre tous les produits financiers, monétaires et autres, qui circulent chaque jour à travers la planète. Si le système se grippe gravement, ce sont tous les échanges qui peuvent s'arrêter et le monde pourrait rentrer dans la plus grande crise économique de son histoire, auprès de laquelle la crise de 1929 apparaîtrait bien peu de chose. C'est tout le système économique, basé sur le profit, qui est pourri jusqu'à la moelle. Il ne peut être réformé, et il faut le changer en urgence.

Paul SOREL

• Afrique : flambée des prix des produits alimentaires

Une situation explosive

Alors que dans le monde 850 millions de personnes souffrent de sous-alimentation grave et que 100 000 êtres humains meurent de faim chaque jour, la situation ne fait qu'empirer du fait de l'envol des prix de tout un ensemble de produits agricoles.

Ainsi, les prix des céréales comme le blé, mais aussi le maïs, l'orge, l'avoine, le sorgho ou le riz battent des records, entraînant dans leur sillage bon nombre de produits alimentaires de base, comme le pain, l'huile ou le lait. L'Agence des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), qui constate une augmentation de 40 % sur un an de l'indice des prix alimentaires, réclame des mesures d'urgence pour protéger les populations les plus pauvres contre cette flambée.

Pour les populations africaines en particulier, la vie quotidienne est devenue un calvaire, et plusieurs pays ont déjà connu de violentes émeutes. Ainsi, en Mauritanie, suite à l'annonce faite par le gouvernement début novembre de l'augmentation des prix du carburant, de l'eau et de l'électricité, une vague d'émeutes a secoué plusieurs villes de l'est du pays avant d'atteindre la capitale. Cette annonce a fait déborder le vase pour une population déjà excédée par la flambée des prix qui sévit depuis plusieurs mois dans le pays. Même le poisson, dont la Mauritanie est pourtant un grand producteur, a augmenté de 20 %. Quant aux prix des fruits et légumes, ils ont grimpé de 28 %. Des denrées de base comme le blé, la farine et le riz deviennent inabordables. La population est d'autant plus révoltée que la situation

économique du pays bénéficie du fait que celui-ci figure depuis quelques années parmi les pays africains producteurs de pétrole.

Au Sénégal aussi, la population a commencé à manifester son mécontentement. Le 22 novembre, la volonté du gouvernement de « nettoyer » les rues de Dakar des petits marchands ambulants a provoqué de violentes bagarres avec les policiers, de nombreux jeunes étant descendus dans les rues. Au-delà, la population a voulu manifester sa colère contre un coût de la vie qui est devenu intenable pour la majorité. Il ne se passe guère de jour sans que l'on apprenne que le prix de telle ou telle denrée de première nécessité – riz, sucre, huile, gaz, lait en poudre, pain... – a augmenté, alors que les salaires, déjà très bas, sont bloqués depuis plusieurs années. De nombreuses familles en sont réduites à se contenter d'un seul repas quotidien, la plupart du temps sans viande ni poisson.

Tout cela a lieu, non pas parce que la consommation des produits alimentaires augmenterait plus vite que l'offre, mais parce que ces produits sont devenus les nouvelles cibles des spéculateurs de tout poil. Ainsi la misère s'aggrave dans de nombreuses régions du Tiers Monde, parce que dans quelques pays les riches ne savent plus quoi faire des profits qu'ils accumulent. Voilà la réalité de la société capitaliste, une société profondément inhumaine et nuisible, dont se débarrasser est une urgente nécessité.

Roger MEYNIER



Sur un marché de Dakar.

crifef